

UNIVERSITE PROTESTANTE DE LUBUMBASHI FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES ET MANAGEMENT



COURS D'INITIATION A LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Destiné aux étudiants de LICENCE 1

Pr Pascal Sem Mbimbi (PhD)

Docteur en sciences de gestion

ANNÉE ACADÉMIQUE 2021 - 2022

Plan du cours

Chapitre 1. Qu'est-ce que l'initiation de la recherche scientifique ?

Chapitre 2. Comment faire la recherche scientifique ?

Chapitre 3. Comment faire la rédaction efficace d'un travail scientifique ?

Chapitre 4. Comment faire la rédaction efficace d'un rapport de stage ?

Objectifs du cours

Ce cours vise à initier les étudiants à la rédaction scientifique. Il donne les outils nécessaires à la rédaction de documents tels que le TFE et le rapport de stage. Un bon suivi du cours permettra à l'étudiant un gain de temps considérable lors de la phase de rédaction du TFE grâce à l'aide de conventions, de règles et de conseils.

L'Initiation à la Recherche Scientifique (IRS) a pour objectif d'équiper l'étudiant des compétences nécessaires pour chercher, accéder, utiliser, partager, produire, conserver les connaissances scientifiques et faire la rédaction scientifique (Travail de Fin d'Etude ou Travail de Fin de Cycle et Rapport de stage).

Ce cours initie l'étudiant aux enjeux de la recherche universitaire - et à sa (ses) méthodologie(s) - et à la création d'un projet de recherche articulé au projet d'architecture menant à la formulation d'une question personnelle : -- initier l'étudiant à la constitution d'un projet de recherche -- apprendre à définir une question, un objet d'étude, un état des connaissances dans le domaine, une méthodologie, un objectif en termes de résultat.

Il répond de manière très concrète aux questions suivantes : qu'est-ce que la recherche ? Comment construire un projet de recherche ? Comment trouver les ressources nécessaires à sa réalisation ? Comment mettre en forme ce projet ?

Objectifs spécifiques

A l'issue de ce cours, l'étudiant est capable de :

- Faire le choix d'un sujet de TFC
- Enoncer un problème de recherche, formuler une question de recherche, et élaborer une stratégie d'investigation permettant d'atteindre les objectifs fixés de manière rigoureuse et fiable.
- Faire une recherche documentaire (en bibliothèque ou en ligne)
- Faire l'usage de la présentation des textes scientifiques : bibliographie (ressources « papier » et ressources électroniques), citations et paraphrases, présentation des figures.
- Connaître le contenu d'un TFE et d'un rapport de stage

La recherche scientifique est une clef aux mains de l'homme qui non seulement ouvre les portes du changement, de la **prospective et de l'innovation**, mais également aide à optimiser ses outils et technique de production et à **améliorer ses conditions de vie**. C'est dans ce cadre que l'université ou l'institut supérieur dans la réalisation de sa triple mission qui est l'enseignement, la recherche et le service à la communauté s'emploie à faire la recherche à ces exigences.

Bibliographie sélective

- 1) Dumez, H. (2013), Méthodologie de la recherche qualitative, les 10 questions clés de la démarche compréhensive, Paris : Vuibert
- 2) Gavard-Perret M-L et al. (2012), Méthodologie de la recherche, réussir son mémoire ou sa thèse en sciences de gestion, Paris : Pearson
- 3) Giordano, Y. , (2003), Conduire un projet de recherche : une perspective qualitative, EMS, Paris
- 4) Huberman A.M. et B. Miles (1991), Analyse des données qualitatives : recueil de nouvelles méthodes, De Boeck Université, Bruxelles
- 5) M'Bayo, M. (2004) : L'Art de confectionner un travail scientifique, guide pratique pour les étudiants des Sciences sociales, Sciences Économiques et de Gestion, Lubumbashi : PUL
- 6) Moschetto, B.-L. (2011) : Le mémoire de master en sciences de gestion, Paris : Economica
- 7) Pires A. (1997), Échantillonnage et recherche qualitative: essai théorique et méthodologique, CÉGEP, la Bibliothèque Paul-Émile-Boulet de l'Université du Québec à Chicoutimi
- 8) Quivy R. et Van Campenhoudt (2010), Manuel de recherche en sciences sociales, Paris : Dunod
- 9) Sem P. et Cornet A. (2017), Méthodes de recherche en sciences économiques et de gestion, Norderstedt : Editions Universitaires Européennes
- 10) Thiétart, RA. Et coll. (2000), Méthodes de recherche en Management, Dunod, Paris
- 11) Yaho, J. (2005), Méthode d'études et de recherche en sciences économiques et sociales, Paris : L'Harmattan

CHAPITRE 1. QU'EST-CE QUE L'INITIATION A LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ?

1.1. Définition

1) Initiation

Le concept initiation est un concept générique, c'est ainsi qu'on peut parler de l'initiation à la philosophie, à la biologie, à la physique, à la mathématique, à la géographie bref de l'initiation à la recherche scientifique. Initiation décrit une action, un mouvement vers quelque chose. En effet le concept initiation vient du verbe initier qui signifie habituer, familiariser, mettre quelqu'un dans un monde ou environnement ambiant.

Initiation (lat, initiatio, initiare, initium),

1. Commencement, début
2. Entrée ou Introduction à la communauté spirituelle.
 - Celui qui reçoit l'initiation est admis aux activités particulières d'une société, d'une association.
 - Chaque peuple, chaque espace culturel contient des rites d'initiation. Les rites de passage marquent, dans tous les peuples, l'accession à la maturité ou à l'indépendance (circoncision, baptême ...).

2) Recherche

La recherche est une activité de l'enquête objective de connaissance sur des différentes questions. La recherche est un processus, une activité qui permet au chercheur d'appréhender le réel d'autant plus que le réel bien entendue échappe à son entendement, la recherche comme une activité est objective, elle porte sur des faits ou sur des phénomènes naturels (le sida, la malaria, éruption volcanique) par une question précise.

Toute recherche doit aboutir à une réponse précise suscitée par une question précise.

La recherche est l'ensemble d'activités et/ou de travaux intellectuels visant à la découverte de connaissances scientifiques, une recherche de faits ou de vérité sur un sujet, une investigation organisée pour résoudre des problèmes, tester des hypothèses ou proposer de nouveaux produits.

La recherche est systématique dans la mesure où elle suit des étapes ordonnées de manière logique :

- Comprendre la nature du problème étudié et identifier les champs de connaissances en lien avec un tel problème
- Établir l'état de l'art, c'est-à-dire collecter/étudier la littérature pour comprendre comment les autres chercheurs ont approché le problème
- Collecter les données de manière organisée et contrôlée en vue d'arriver à des décisions valides
- Analyser les données appropriées au problème étudié
- Tirer les conclusions qui s'imposent et faire les généralisations qu'il faut.

Pourquoi faire la recherche ?

- Pour produire des nouvelles connaissances scientifiques
- Enrichir les connaissances existantes
- Pour faire de nouvelles découvertes ;
- Pour apporter des solutions innovatrices (améliorations) à des problèmes complexes ;

- Pour investiguer les lois de la nature (Causes/Effets qui s'exercent sur tous les phénomènes) ;
- Pour développer de nouveaux produits,
- Pour améliorer nos vies tout en tenant compte de l'état de la planète ;
- Pour faire avancer la science et les connaissances ;

En effet, l'université, l'institut supérieur est un établissement d'enseignement supérieur dont l'objectif est la production de la connaissance scientifique, sa conservation et sa transmission ; et aussi de servir la communauté.

Connaissance : Fait ou manière d'avoir à l'esprit un objet (réel ou non), la recherche est un moyen de produire de la connaissance

La recherche suit une méthode scientifique :

- Elle intègre donc une utilisation du raisonnement inductif, déductif ou abductif
- Ceci est fort utile pour expliquer et/ou prédire des phénomènes
- La supposition basique de toute méthode scientifique est que : tout effet/observation a une cause

Raisonnement déductif : Il produit des particularisations : les conclusions sont plus spécifiques, ou pas plus générales, que les prémisses. C'est un raisonnement orienté vers l'application des connaissances existantes à des contenus particuliers, vers la production de connaissances à partir d'autres connaissances.

Exemple : Tout homme est mortel, or Socrate est un homme donc Socrate est mortel

Raisonnement inductif : Il produit des généralisations : les conclusions sont plus générales que les prémisses. C'est un raisonnement orienté vers la construction de connaissances.

Exemple : Socrate est un mortel, Socrate est un homme comme les mortels, donc tout homme est mortel

Raisonnement abductif : Tout d'abord, construire des hypothèses à partir des observations causales et des connaissances à priori (Raisonnement inductif), ensuite déduire ensuite les conséquences ou les implications à partir des hypothèses (Raisonnement déductif), et enfin tester les hypothèses (confirmer ou infirmer) dans le but de proposer des solutions aux problèmes.

3) Scientifique

Le scientifique c'est ce qui est relatif à la science c'est -à-dire une croyance raisonnée.

C'est quoi la science ?

La science est tout corps de connaissances ayant un objet déterminé et reconnu et une méthode propre. Pour Roy (2010), la science est d'abord une démarche intellectuelle visant à comprendre et à expliquer le monde.

La science est l'ensemble des connaissances et études d'une valeur universelle, caractérisées par un objet et une méthode fondés sur des observations objectives vérifiables et des raisonnements rigoureux.

Elle est une méthode pour saisir le réel, des savoirs reconnus par une communauté scientifique, une organisation des savoirs formant des systèmes, un ensemble de principes et de normes de manière à arriver à la connaissance de la réalité.

1.2. La recherche scientifique

La recherche scientifique constitue la méthode par excellence permettant d'acquérir de nouvelles connaissances pour trouver des réponses à des questions précises.

Elle consiste donc à (comme objectif de la recherche) :

- **Explorer** un phénomène (Parcourir afin de recueillir des informations d'ordre scientifique, parcourir un fait pour y découvrir quelque chose)
- **Décrire** un phénomène (Donner une idée de quelque chose, en fournir une première approche à l'aide de traits directement observables)
- **Classier** consiste à catégoriser, regrouper, mettre en ordre pour permettre des comparaisons ou des rapprochements. Les faits observés, étudiés, sont ainsi organisés, structurés, regroupés sous des rubriques, sous des catégories pour être mieux compris.
- **Comprendre** un problème (donner un sens à un phénomène, se faire une idée claire des causes, des conséquences, etc., qui se rattachent à telle chose et qui l'expliquent.)
- **Expliquer** un phénomène (Faire comprendre quelque chose par un développement détaillé, une démonstration écrite, orale ; Éclaircir, rendre compréhensible ce qui a un sens vague, obscur ou inconnu ; analyser, commenter et donner une interprétation argumentée);
- **Résoudre** un problème (Trouver, grâce à un processus d'analyse et de réflexion, la solution d'une difficulté, d'un problème)
- **Évaluer** une pratique (estimer, mesurer, apprécier, conjecturer...d'après les repères établis) ; la conjecture étant la construction intellectuelle d'un futur vraisemblable, l'explication anticipée qui attend sa vérification, soit de l'expérience, soit du raisonnement.
- **Anticiper** un événement (Se représenter d'avance en esprit ce qui doit se produire ultérieurement, percevoir d'avance la réalisation d'une action)
- **Questionner** des résultats fournis dans des travaux extérieurs
- **Expérimenter** un nouveau procédé, une nouvelle solution, une nouvelle théorie ou une synthèse de deux ou plusieurs de ces objectifs.

Ou une synthèse de deux ou plusieurs de ces objectifs.

Dans la procédure de recherche, il s'agit dans un premier temps de construire son **objet de recherche**.

Qu'est-ce que l'objet de recherche ? L'objet de recherche est le phénomène, le fait, tel que le chercheur le construit pour pouvoir l'étudier. Il est « problématisé », sans pour autant être « connu », puisque le chercheur ne dispose pas encore d'une connaissance (une représentation explicative plus ou moins conceptualisée) qui à la fois réponde à cette problématique et ait été confrontée à des formes d'expérience (analyse de données, d'observations...). L'objet de la recherche ou encore *research topic* tient dans la question générale « qu'est-ce je cherche ? » qui traduit l'objectif du chercheur (Aubert et al., 2008a; Donada & Mbengue, 2007)

Quels sont les types de recherche scientifique ?

On distingue :

1) La recherche fondamentale et la recherche appliquée

a) La recherche fondamentale

C'est la recherche des nouvelles et de champs d'investigation nouveaux sans but pratique spécifique. Les chercheurs se forment de mieux connaître et comprendre la matière, sans se soucier de l'application pratique immédiate de nouvelles connaissances acquises, elle cherche donc à énoncer des lois scientifiques fondamentales non directement applicables, certains auteurs l'appellent recherche pure ou recherche libre et la considèrent donc comme l'art pour l'art, d'autres auteurs soutiennent que les soucis d'utilisation de résultats dans un avenir plus ou moins proche sont toujours présents chez les chercheurs.

La recherche pure est donc une vue d'esprit.

Exemples :

- 1) La recherche sur la compréhension et les processus du développement du SIDA.
- 2) Découvrir les propriétés d'une fonction donnée
- 3) Savoir en quelle langue pleure le nouveau-né
- 4) Mieux comprendre pourquoi on se retrouve devant une perturbation climatique.

b) La recherche appliquée

C'est la recherche ayant un but pratique déterminé en vue de servir l'humanité dans un de ces besoins.

On vise ici à l'application pratique de la connaissance scientifique c'est le stade intermédiaire entre la découverte et l'utilisation quotidienne, ce premier effort de conversion, de connaissance scientifique en technologie, c'est donc la recherche ayant pour

but premier de trouver une application pratique à des nouvelles connaissances dont le but final est l'avancement de connaissance relative à l'intervention sur le réel. Elle s'appuie en générale sur le résultat de recherche fondamentale.

Exemple : La recherche sur le vaccin contre le SIDA.

Lorsque la recherche appliquée est **opérationnelle**, elle devient l'application de la méthode scientifique à la résolution de problème particulier ou au choix de la meilleure décision, son objectif est de fournir une illustration quantitative des éléments essentiels qui constitue une opération donnée et le facteur qui influent sur les résultats et de donner ainsi une base solide aux décisions à prendre.

C'est donc l'ensemble des méthodes d'analyse quantitative de problème d'organisation qui tendent à maximiser une fonction des valeurs, de minimiser une fonction de coût pour un système (organisation, entreprise, institution, administration...) sous contrainte.

2) La recherche exploratoire et explicative

La recherche exploratoire-explicative consiste à décrire, nommer ou caractériser un phénomène, une situation ou un événement de sorte qu'il apparaisse familier. Le chercheur collecte les données en s'appuyant sur des observations, sur des entretiens ou des questionnaires.

Les informations collectées sur les caractéristiques d'une population particulière, sur l'expérience d'une personne, sur un groupe ou toute autre entité sociale sont présentées sous forme de mots, de nombres, de graphiques, dénoncés descriptifs de relations entre les variables.

Le chercheur peut utiliser :

- (i). **La recherche documentaire** qui valorise les écrits et les compte rendus conservés qui rendent compte de la vie de l'entreprise. La démarche historique est basée sur la recherche documentaire.
- (ii). **L'entrevue** de groupe permet d'éveiller des réactions internes à un groupe et de favoriser le brainstorming. C'est parfaitement adapté lorsque le thème de recherche n'est pas intime.
- (iii). **L'analyse de cas**, très souvent utilisée en management stratégique, repose sur des principes développés par ailleurs.

3) La recherche descriptive et corrélationnelle

Elles consistent à décrire comment les variables ou les concepts interagissent et comment ils peuvent être associés. La recherche porte sur la découverte de relations entre les facteurs ou les variables.

Ces méthodes rendent compte de l'actualité à l'aide de techniques telles que :

- (i). L'analyse longitudinale permet de visualiser par exemple les effets des actions marketing, commerciales ou stratégiques sur une période temporelle. Au moyen de photographies successives à intervalles réguliers il est possible ainsi de visualiser les évolutions et donc de comprendre les phénomènes. Le panel interroge régulièrement les mêmes sujets sur leurs attitudes et leurs comportements, alors que les baromètres et autres tracking renouvellent l'échantillon à chaque prise photographique. Le panel est donc plus un film, car ce sont les toujours les mêmes acteurs.
- (ii). La coupe instantanée, c'est l'enquête traditionnelle par questionnaire. L'étude est descriptive-corrélationnelle si plusieurs facteurs (ou variables) sont étudiés en relations les uns avec les autres. Des analyses statistiques peuvent être utilisées pour déterminer l'existence de relations possibles entre les variables.

Les explorations revêtent toujours deux aspects :

- **Les entretiens exploratoires:** comme son nom l'indique, ce type d'entretien n'est pas celui qui sera conduit avec un questionnaire systématique et pourtant un entretien exploratoire doit être mené avec un minimum d'organisation.

Le chercheur doit identifier les interlocuteurs qui sont capables de fournir des informations préliminaires. Ces interlocuteurs doivent être des spécialistes à même de porter sur les thèmes dégagés de la question de recherche et de la revue de littérature des points de vue à la critique et d'approfondissement.

Il faut identifier les acteurs du domaine considéré. Exemple leaders d'opinions (religieux- politique, syndicaux-artistique), les autorités locales, traditionnelles, administratives qui peuvent se prononcer sur les différentes dimensions de la question de recherche et sur certains des thèmes de la revue de littérature.

- **L'exploration du site :** c'est une visite de terrain qui permet de localiser les problèmes et de rencontrer aussi les populations qui sont l'objet d'étude et de faire les constats enfin qui s'imposent.

A l'issue de cette exploration, les informations recueillies devront faire l'objet d'un traitement spécial qui les reliera aux informations qui se sont dégagées de la revue de la littérature. Les différents éléments qui ont été dégagés de la question de recherche, la

revue de la littérature et des explorations à l'issue de leur articulation opératoire doivent faire l'objet d'une mise d'ensemble qui sera le but de la problématique.

4) La recherche corrélationnelle-explicative

Le chercheur veut savoir s'il y a une association entre les facteurs et vérifier si les facteurs agissent ou varient entre ensemble. La question fondamentale est d'identifier ce qui se produit lorsqu'une relation particulière existe.

Le chercheur vérifie donc la nature de la relation, les facteurs en relation, la direction de la relation et les conséquences de la relation. Au cas où les facteurs varient dans la même direction, on parle d'associations positives. Si les facteurs varient dans des directions opposées, on parlera d'associations négatives.

5) La recherche expérimentale, explicative et prédictive

Il s'agit ici de vérification d'hypothèses causales. L'étude veut prédire une relation causale, expliquer, contrôler. Le chercheur agit sur l'un des variables pour étudier son effet sur l'autre. L'expression de ces relations se fait traditionnellement sous la forme $y=f(x)$. Les chercheurs sont à la découverte de phénomènes comportant de la variance. Existe-t-il une différence entre l'état A et l'état B? Si oui, c'est qu'il y a de la variance et donc l'existence d'un phénomène. S'il n'y a pas de variance, il n'y a pas de recherche : il est impossible d'expliquer y qui varie si X ne varie pas... La variance est fondamentale. Les expérimentations formelles comme informelles sont conçues pour générer la variance et observer la réaction sur la variable dépendante.

Quelles sont les règles de la recherche scientifique ?

Les règles spécifiques de la recherche scientifique se résument en ceci :

- a) **L'd'objectivité** : Élément essentiel d'une recherche qui impose au chercheur de laisser de côté ses croyances et ses prémisses habituelles, de suivre les procédés d'une recherche empirique et de présenter honnêtement et ouvertement ses méthodes utilisées et ses résultats obtenus.
- b) **La vérification empirique** : Opération scientifique qui consiste à confronter une théorie (plus précisément une hypothèse déduite de cette théorie) à la réalité, c'est-à-dire aux faits.
- c) **Le scepticisme** : valeur fondamentale de la science qui amène les chercheurs à douter de l'information ou des idées qui ne peuvent être vérifiées par une recherche empirique systématique). Le scepticisme amène les chercheurs à rejeter toute affirmation qui ne peut être démontrée ou qui ne s'appuie pas sur des données empiriques ayant été établies conformément aux méthodes de recherche acceptées. la recherche scientifique vise à étoffer les résultats déjà obtenus en enrichissant les connaissances scientifiques établies.
- d) **L'Empirisme** : considère que les connaissances proviennent de l'expérience, de terrain
- e) **Le pragmatisme** : considère que les connaissances ne valent que par leurs implications pratiques
- f) **Le Normalisme** : est basé sur la doctrine, les normes, les lois, les théories, les paradigmes...
- g) **Le Déterminisme** : est basée sur la relation de cause à effet. L'étude veut prédire une relation causale et déduire les conséquences. Le chercheur agit sur l'un des variables pour étudier son effet sur l'autre.

- h) **L'interactionnisme** : se base au contraire sur des phénomènes qui se produisent simultanément au fait social étudié et qui reflètent généralement les intentions des acteurs concernés. Plutôt que de retracer, pour chaque fait social, le processus qui a conduit à son émergence, on tâche ici de montrer dans quelle mesure il résulte de la combinaison d'actions simultanées, dont on entend dégager la "rationalité".

Les résultats de la recherche scientifique sont présentés dans une dissertation scientifique originale appelée Travail scientifique.

1.3. Qu'est-ce qu'un travail scientifique ?

On peut définir le travail de recherche scientifique comme étant un effort analytique, rigoureux, progressif et systématique d'éclaircissement d'une situation, d'un fait ou d'un ensemble de faits à l'aide d'outils et de techniques spécifiques. Cet effort va de l'identification et la définition du problème jusqu'à l'aboutissement à une ou plusieurs solutions ou possibilités de dépassement de la situation initiale (meilleure connaissance, correction, amélioration, transformation ...).

Le travail scientifique est une « **dissertation scientifique** » de type **IMRD** (Introduction-Méthodologie-Résultats-Discussions).

La Dissertation implique, en tant que genre littéraire :

- De traiter un sujet précis,
- D'en parler en connaissance de cause (avoir une certaine connaissance préalable sur le sujet),
- D'appliquer des connaissances pour développer le sujet traité et émettre des idées originales, personnelles, plus « avancées »...

Le Scientifique quant à lui, implique (au sens classique) :

- La connaissance des règles et normes scientifiques,
- L'application de ces normes et règles au sujet traité,
- La rigueur et l'exactitude dans le traitement,
- Les preuves et la démonstration de ce qui est affirmé ou avancé...

La recherche scientifique, que ce soit dans le cadre d'un TFC, d'un mémoire, d'une thèse ou toute autre forme de travail à caractère académique (article ou publication), consiste, à partir d'une interrogation (questionnement), d'une énigme, d'une insuffisance de compréhension d'un phénomène, d'un vide dans une théorie... à construire une articulation complète de cette interrogation de façon à la transformer en questions qui peuvent être renseignées et traitées dans le cadre d'un champ de connaissance précis.

Le travail scientifique doit répondre aux exigences de forme (soin, clarté et cohérence) et de fond (Bien documenté, bien argumenté et qui répond à une problématique).

Quels sont les principaux travaux scientifiques ?

Les principaux travaux scientifiques sont (M'Bayo, 2004) :

1. **Le Travail de fin de cycle** (TFC) est un travail scientifique qui sanctionne le premier cycle de graduat d'études universitaires dont la qualité déterminera l'accès au deuxième cycle de licence. C'est un travail descriptif ou exploratoire qui vise à comprendre les phénomènes dans leur milieu naturel (25 à 35 pages).
2. **Le Mémoire** est un travail scientifique qui sanctionne le deuxième cycle de Licence d'études universitaires. Il s'agit d'un travail de compréhension et d'explication, une dissertation originale qui expose l'opinion du chercheur concernant un sujet donné en s'appuyant logiquement sur une série de faits pour en arriver à une recommandation ou une conclusion. Il se veut habituellement court et incisif (35 à 50 pages).
3. **Le Mémoire de DEA** (Diplôme d'Études approfondies) ou de DES (Diplôme d'Études spéciales) est un travail scientifique de spécialisation dans un domaine scientifique bien défini. Il prépare souvent l'étude de faisabilité d'une thèse doctorale. Il est d'un format assez réduit et expose les outils qui permettront éventuellement à l'étudiant-chercheur de se lancer dans une thèse (50 à 180 pages).
4. **La thèse doctorale** est le plus important travail scientifique avec un apport significatif à la discipline scientifique concernée aussi bien sur le plan théorique que celui des résultats publiés. Il s'agit d'une affirmation ou une prise de position d'un chercheur, à l'égard d'une question ou du thème qu'il évoque. Elle aborde des aspects théoriques, conceptuels, méthodologiques et empiriques. Le **doctorat** (du latin *doctorem*, de *doctum*, supin de *docere*, enseigner) est le grade universitaire le plus élevé (180 à 250 pages).

Notons que dans le système LMD (Licence, Master et Doctorat), les travaux scientifiques concernent le Mémoire (de Licence et de Master) et la thèse doctorale.

Capacité de l'étudiant

Pour réaliser le travail scientifique, l'étudiant doit mobiliser les capacités en termes :

- **D'analyse** : capacité à identifier les éléments, les relations entre ces éléments et les principes d'organisation d'une situation
- **D'évaluation** : capacité à porter un jugement critique fondé sur des critères internes (rigueur, logique, cohérence) et/ou externes (comparaison basée sur des mêmes problématiques) et capacité à proposer une alternative de réponse en choisissant celle qui correspond au contexte.
- **De curiosité, de synthèse et de créativité** : capacité à produire un travail personnel après avoir conçu un plan d'action. Il s'agit d'une activité créatrice qui fait intervenir aussi l'originalité, la créativité et la rigueur.

CHAPITRE 2. COMMENT FAIRE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ?

2.1. La démarche scientifique

Une démarche est une manière de **progresser vers un but**, la démarche scientifique est un processus de **découverte** qui se déroule dans un contexte particulier au cours duquel le chercheur est confronté à des contraintes, doit s'adapter avec souplesse à des situations imprévues au départ, est amené à faire des choix qui pèseront sur la suite de son travail.

La démarche scientifique, un processus en 3 phases : phases préparatoire, de réalisation et finalisation

a) Phase préparatoire

La phase préparatoire permet de circonscrire le sujet d'étude, d'établir les balises de l'intervention sur le terrain (par ex., avec l'entreprise concernée), de juger de la faisabilité générale du projet dans les temps impartis et de valider ces choix avec le conseiller.

L'étudiant doit :

- Cerner quel domaine de recherche l'intéresse
- Faire le choix du sujet
- Déterminer quel est le problème à résoudre = problématique
- Effectuer une recherche documentaire préliminaire sur le sujet
- Repérer les personnes-ressources à qui s'adresser, obtenir leur accord
- Prévoir sommairement quelles seront les étapes de la recherche
- Dresser un plan provisoire et un échéancier de travail
- Établir des objectifs et un planning réaliste.

Au moment de choisir le sujet de son travail, l'étudiant devrait se poser les quatre questions suivantes :

- **Est-ce que ce sujet (ou problème) m'intéresse, me stimule ?**
- **Les données et informations pertinentes au sujet sont-elles accessibles ?**
- **Est-ce que j'ai les compétences/connaissances nécessaires pour traiter ce thème ?**
- **Est-ce que la méthodologie envisagée est maîtrisable ?**
- Quelle est la plus-value pour l'organisation ?

b) Phase de réalisation

La phase de réalisation est normalement la plus longue et celle qui mobilisera le plus votre temps et votre énergie. Elle comporte une partie théorique et une partie pratique bien que celles-ci soient souvent enchevêtrées en cours de processus, l'une venant alimenter l'autre. La partie théorique repose sur vos connaissances théoriques, sur votre capacité de synthèse et sur votre habileté à appliquer de manière appropriée et pertinente les concepts et modèles appris en cours de formation à des situations concrètes et votre capacité à tirer profit de la bibliographie.

Eviter toute forme de plagiat – tout document utilisé doit être correctement référencé dans le texte et en biblio – tout passage recopié nécessite le nom de l’auteur, la date et la page et cela pour chaque phrase ou morceau de phrase. Tout plagiat même partiel entraîne une cote de 0.

Pour sa part, la partie pratique représente les tâches et activités concrètes que vous devrez mener durant la phase de réalisation. En fonction du sujet ou thème traité, cette partie peut comprendre différentes étapes :

- **Se familiariser avec le problème étudié ;**
- **Documenter le contexte :** s’assurer de bien connaître l’entreprise, les acteurs en cause, les structures, les lois auxquelles l’entreprise est assujettie, le secteur dans laquelle elle opère ou ses marchés, etc ;
- **Recueillir des données** en effectuant des enquêtes, des sondages, des groupes de discussion ou des interviews. Cette collecte de données originales suppose de respecter certaines règles méthodologiques pour utiliser les outils à bon escient ;
- **Faire l’analyse des données et poser un diagnostic :** analyse des causes, des facteurs de contexte contraignants, de la position des acteurs impliqués ;
- **Répertorier les solutions possibles pour résoudre le problème :** élaborer divers scénarios et à jauger leur faisabilité, leur intérêt, leurs inconvénients.

c) Phase de finalisation

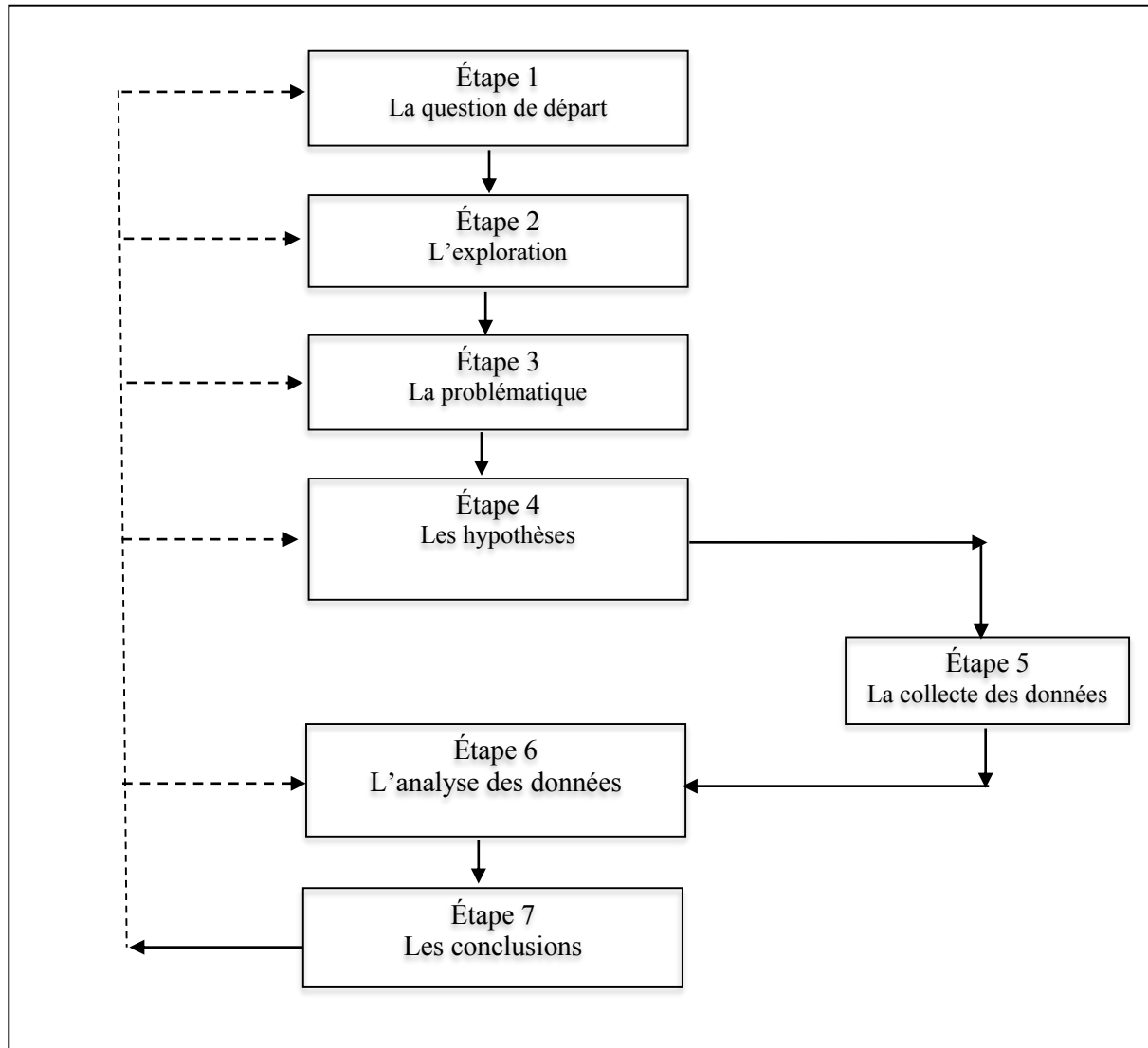
La phase de finalisation est l’aboutissement du travail scientifique et se clôt avec la remise de la note finale, lorsque les corrections requises au document final (le cas échéant) ont été effectuées. Elle suppose de :

1. Terminer la rédaction de la dissertation ;
2. Le soumettre à son directeur pour accord ;
3. Déposer le travail ;
4. Préparer la défense ;
5. Défendre son travail devant le jury.

Arrivé à l’étape de la finalisation, il faut prévoir du temps pour terminer la rédaction de la dissertation. Vous devrez (a) rédiger vos conclusions et, le cas échéant, vos recommandations en les appuyant sur les analyses réalisées durant les étapes précédentes, (b) préciser la portée et les limites de la recherche réalisée, (c) faire la mise en forme définitive du rapport en respectant les consignes typographiques, (d)

compléter les références bibliographiques et dresser la table des matières, (e) **vérifier l'orthographe, la grammaire et la ponctuation**, (f) vous assurer de la pertinence des annexes et de la clarté des tableaux et figures contenues dans votre rapport.

Les étapes de la recherche scientifique

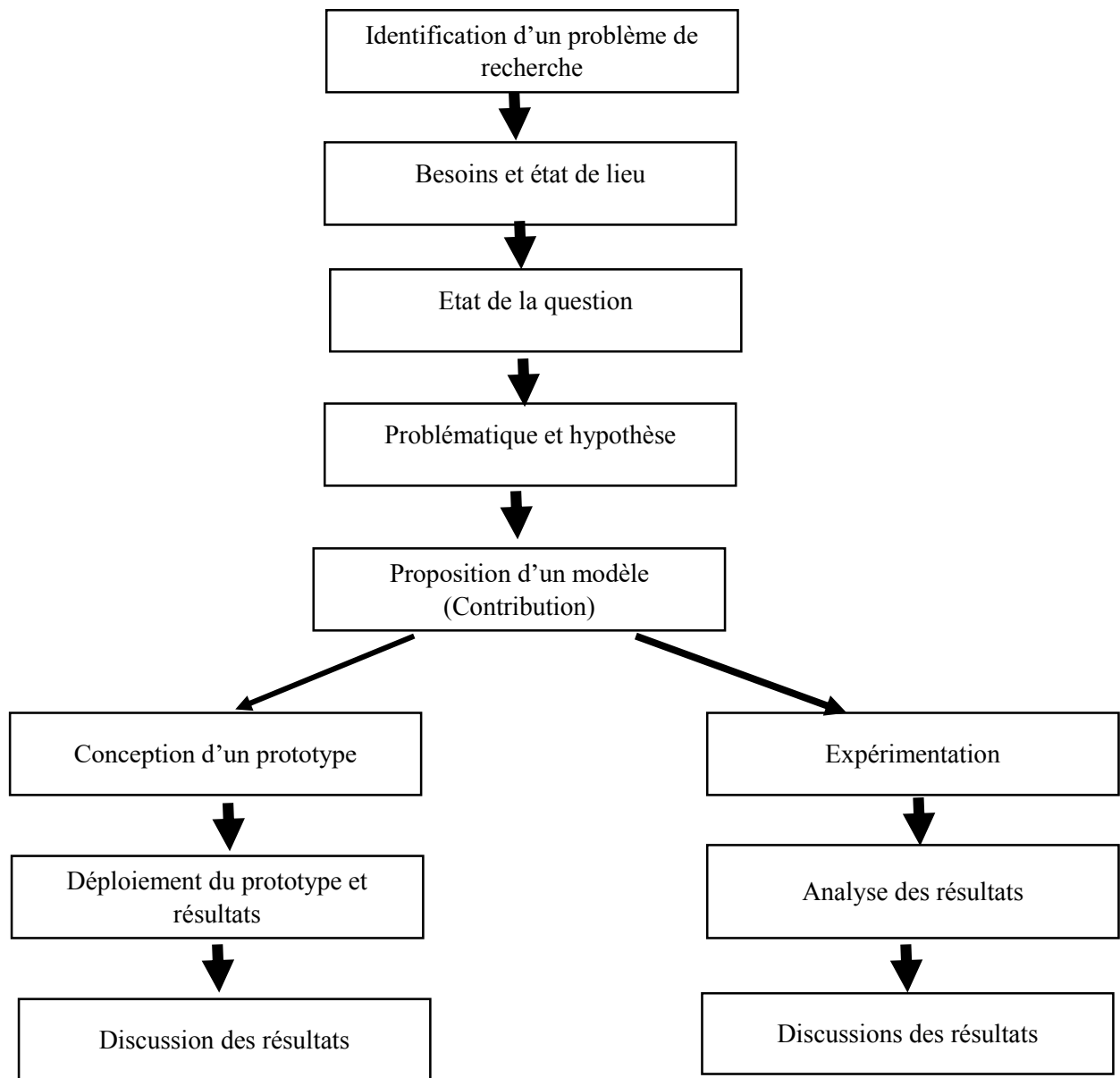


Source : Van Luc Campenhoudt et Raymond Quivy (2004)

En sciences informatiques, les aspects à traiter dans la recherche sont les suivants :

- Aspects expérimentaux (programmer)
- Aspects "sciences sociales" (étude du comportement des utilisateurs)
- Aspects théoriques : démontrez qu'un problème est difficile...
- Aspect multi-disciplinaire : math-info, info-santé, info-océanographie

Dans ce cas, la démarche scientifique prend la forme suivante :



Par où commence la recherche scientifique ?

Karl Popper (1979) pense que toute connaissance scientifique est fondamentalement une démarche de questionnement c'est-à-dire une interrogation le problème de la recherche. Ce questionnement permet au chercheur **d'exprimer le plus exactement possible ce qu'il cherche à savoir, à élucider, à mieux comprendre.**

L'outil **QQOQCCP** : Qui (acteurs), Quoi (le fait), Où (lieu) ; Quand (temps) ; Combien (moyen) ; Comment (manière) ; Pourquoi (motifs, raisons), 7 questions qui définissent les « circonstances » d'une situation, peuvent être utilisées dans le questionnement.

Qu'est-ce que le problème de recherche ?

Le problème de recherche peut se définir comme une anomalie, une faiblesse, un malaise, un écart constaté entre une situation de départ insatisfaisante et une situation d'arrivée désirable ; il s'agit de l'écart entre ce qui existe et ce qui devrait exister (selon la théorie, loi) à l'égard d'une situation dont on n'est pas satisfait et qu'on désire comprendre, expliquer, solutionner ou résoudre.

Le processus de recherche est entrepris pour combler cet écart. La recherche naît toujours de l'existence d'un problème à résoudre, à clarifier, à élucider. Autrement dit, il n'y a pas de recherche là où l'on ne pose pas de question.

En effet, le problème de recherche découle d'une situation réelle, une observation empirique, un phénomène observé qui doit être **contextualisé** (observé dans un contexte bien défini)

Qu'est-ce que le phénomène observé ?

Le phénomène observé c'est le fait observé, l'ensemble des observations empiriques sur terrain, elle est une situation réelle, un état de chose, une réalité observée qui est phénoménale. Cette observation faite par le chercheur devrait être récurrente pour qu'elle puisse justifier l'intention d'une recherche approfondie.

2.2. Quelles sont les étapes de la recherche scientifique ?

Les étapes de la recherche :

- Le choix et la définition du sujet ;
- La construction de l'objet de recherche (la conception)
- Le choix de la démarche et des outils de collecte des données (la méthodologie)
- La récolte de données
- L'analyse des données (le traitement des données)
- La production et l'interprétation des résultats
- La discussion des résultats (le débat)

1) Le choix et la définition du sujet

Un sujet de recherche peut être imposé, proposé ou choisi par l'étudiant lui-même. Lorsque celui-ci est imposé ou proposé, le candidat doit s'efforcer d'avoir une idée précise de la manière à traiter le sujet afin de ne pas passer à côté du problème ; il doit éviter la précipitation et la présomption, qui souvent, conduisent au fiasco. Quand le sujet est choisi par le candidat lui-même, ce qui est conseillé, celui-ci doit chercher à savoir comment le traiter ; il doit éviter d'adopter le premier sujet qui lui arrive à l'esprit, il doit en sonder les possibilités.

Le choix d'un sujet est une question d'expérience et d'intelligence.

Pour opérer un choix nous avons les critères suivants :

- a) Le sujet doit être en rapport avec sa discipline parce que chaque discipline possède sa spécificité qu'il ne faut pas confondre avec les autres sciences.
- b) Il faut préciser le thème que l'on veut étudier, il faut tenir compte des différents aspects que la discipline concerne.
- c) Le thème que l'on veut aborder doit présenter un intérêt.

L'intérêt est soit personnel, scientifique ou managérial.

Les deux aspects d'intérêt ne peuvent pas se dissocier dans une étude. Il est mieux de mener une étude qui puisse répondre aux besoins réels non seulement dans le domaine de la connaissance abordé, mais aussi dans la résolution d'un problème dans la société.

L'intérêt scientifique d'un sujet consiste à combler le vide scientifique, c'est-à-dire ne donnez au monde scientifique que quelque chose d'originale.

- d) La disponibilité des sources : il ne faut pas tarder à changer ou à abandonner un sujet quand les sources font défaut, il arrive que les sources soient disponibles mais à de lieux lointains, il se pose aussi le problème de financement dans la recherche. Les étudiants débutants sont souvent incapables d'opérer

Un choix, ils font un choix sentimental en tenant compte le plus souvent de leur propre préoccupation. Le choix du sujet est déterminé par des motivations personnelles.

L'étudiant doit arriver à expliquer pourquoi il traite tel sujet pas un autre. C'est ce qu'on appelle justification du choix du sujet, il faut choisir avec raison et en connaissance des causes ; il faut choisir ce que l'on connaît, ce que l'on comprend, un sujet adapté aux goûts et aux aptitudes du candidat, il faut bien formuler un sujet de recherche en d'autres termes choisir un sujet suffisamment vaste mais pas trop, consultez les ouvrages généraux afin de repérer les dimensions ou les sous éléments du thème général tels qu'ils sont traités dans la littérature, retenir l'un des sous éléments(en justifiant son choix) et formuler en son égard une question générale(problématique), consulter les ouvrages spécialisés sur ce thème particulier de façon à déterminer comment ce thème particulier a été traité dans la littérature, déceler les problèmes ou les lacunes de recherche (référence à l'appui) constatés, énoncer une question spécifique de recherche justifiée sur la base des lacunes constatées dans la littérature.

Règles indicatives pour le choix d'un sujet :

- a) Le sujet doit être d'actualité et intéresser le chercheur, il doit être dans son domaine de recherche. Attention aux choix qui ne tiennent pas compte de vos goûts, vos lectures, vos passions, votre centre d'intérêt, votre domaine ou votre spécialité.... Il est vivement recommandé que l'étudiant choisisse un sujet dont il pense avoir la maîtrise ou, à défaut, un sujet qui constitue pour lui un grand centre d'intérêt
- b) Le sujet doit être problématique, phénoménale et casuistique c'est à dire avoir un problème réel de recherche, récurrent et explicatif.
- c) Le sujet doit être opérationnel, avec des sources doivent être *accessibles* ; c'est-à-dire matériellement à votre portée. Les sources doivent être *traitables*. Vous devez pouvoir disposer des ressources (intellectuelles et budgétaires) permettant un traitement convenable des données.
- d) Le sujet choisi est généralement beaucoup mieux traité par l'étudiant s'il a fait l'objet de travaux pendant son stage professionnel. **Eviter de chercher sans réfléchir !**
- e) Le sujet traité ne peut, en aucun cas, être imaginatif : l'analyse porte sur ce qui existe, et non sur ce qui pourrait ou devrait exister ou être. La recherche part de quelque chose : d'un problème réel, un constat, un fait, une observation empirique....
- f) Le sujet doit contribuer à la compréhension ou à la résolution d'un problème réel pertinent des organisations privées ou publiques ou groupe d'organisations (éviter donc le fait isolé et non récurrent).
- g) Le sujet devrait présenter une certaine originalité. L'originalité d'un sujet tient à l'actualité, à un contexte particulier..., Éviter les mots inutiles comme "Étude de ..., Contribution à ..., Problématique de..., Impact de..., Effets de..., Incidence de....

- i) Veiller à une syntaxe correcte ! - Le titre est un label et pas une phrase (on peut renoncer à la construction sujet-verbe complément). La signification et l'ordre des mots sont importants dans le sujet, Éviter les fautes d'orthographe.
- j) Le sujet ou le titre est un label, il permet de retenir l'attention du lecteur. Le sujet ne doit pas être trop long, au risque de perdre le lecteur pour incompréhension. Le titre ne doit pas excéder 15 mots.
- k) Le sujet doit être claire, précis, réaliste, opérationnel et pertinent

2) La construction de l'objet de recherche

a) La question de départ

La démarche scientifique commence, non par des observations, non par de la théorie que l'on veut tester, elle commence par **un problème, une interrogation** qui va orienter la recherche. Cependant traduire un projet de recherche, sous la forme d'une question de départ, n'est utile que si cette question remplit trois critères indispensables qui sont :

- **des qualités de clarté** : la question doit être précise et ne pas prêter à confusion, chaque terme devant être clairement défini (réaliser des tests auprès de son entourage). En outre, elle doit être aussi concise que possible.
- **des qualités de faisabilité** : la question doit être réaliste, tant d'un point de vue personnel, matériel que technique.
- **des qualités de pertinence** : il doit s'agir d'une vraie question, sans réponse présumée et qui n'a pas de connotation morale (on ne doit pas chercher à juger mais à bien comprendre). Elle doit être descriptive ou explicative, normative, prédictive ou compréhensive.

Une question de départ présente en outre six qualités :

- Précise (ni vague, ni confuse)
- Concise (pas trop longue)
- Univoque (ni embrouillée, ni à tiroirs)
- Réaliste (en rapport avec les moyens)
- Explicative (permettant de comprendre)
- Opérationnelle (possibilité d'y apporter une réponse sur terrain)

b) La revue de littérature ou l'état de la question

La phase de lecture préparatoire constitue un « **état de l'art** » ou **état de la question** sert à s'informer des recherches déjà menées sur le thème de travail. Pour cette phase de lecture, il s'agit de sélectionner très soigneusement un petit nombre d'articles (ou livres) et de s'organiser pour en retirer un bénéfice maximum.

Quelques sites web recommandés pour les articles, publications, thèses et mémoires publiés en sciences économiques et de gestion :

- www.tel.archives-ouvertes.fr
- www.scholar.google.fr
- www.erudit.org
- www.persee.fr
- www.cairn.info
- www.jstor.org
- www.academia.edu
- www.africmemoire.com

Éviter le wikipédia (un four à tout) et le site www.memoireonline.com qui contiennent des documents parfois de faibles qualités sur le plan scientifique et du copier/coller.

Pour que la lecture soit efficace, il est également recommandé de d'établir une **grille de lecture** qui recense d'une part, les idées contenues dans le texte et d'autre part, leur structuration (cheminement du texte) et de rédiger alors un résumé à l'aide de cette grille. Après avoir réalisé les résumés des différents textes retenus, il s'agit de les comparer attentivement (points de vues adoptés, contenus, accords et divergences des différents auteurs) afin d'en retirer les éléments de travail et les réflexions les plus intéressantes qui permettront d'orienter les lectures futures.

La grille de lecture est une construction qui permet de dégager d'une part les thèmes majeurs identifiés chez les auteurs et d'autres parts elle permet de relier ces thèmes aux différentes dimensions de la question de recherche et à son contenu global. Un premier travail consiste à résumer et à coder ce qui a été recueilli et lu, de manière à pouvoir le mobiliser plus facilement. Il s'agit de pouvoir regrouper, catégoriser, comparer, organiser les références entre elles.

La revue de littérature comme son nom l'indique, rapporte ce qui a été dit dans la littérature. Elle présente les différents concepts qui aident à la compréhension du sujet, d'une manière plus approfondie. Elle n'est pas une énumération des différents résultats obtenus par les autres chercheurs, mais une confrontation des différents résultats des recherches menées par les auteurs dans des études antérieures. Elle rapporte les études théoriques et empiriques les plus pertinentes (**état de la question**), les plus significatives concernant le sujet. La revue de littérature peut montrer dans certains cas, l'évolution d'un courant de pensée, d'une théorie, d'une méthode, etc.

Elle vise à faire le bilan de ce que l'on sait déjà sur la question de recherche. Elle est analytique dans la mesure où elle ne consiste pas à faire une liste des auteurs et de leurs idées, mais plutôt à identifier des tendances, des orientations, et discutant les conséquences des choix qui fondent ces orientations, en mettant les auteurs en dialogue entre eux, et en soumettant leurs idées et leurs travaux à la critique. Elle démontre que l'on sait ce qui a déjà été fait, de façon à aller un peu plus loin.

Les objectifs de la revue de littérature sont (Hart, 2009) :

- Identifier la frontière entre ce qui a déjà été fait et qui a besoin d'être étudié ;
- Découvrir des variables importantes liées au sujet ;
- Faire une synthèse et élaborer une perspective nouvelle ;
- Identifier des relations entre des idées et des pratiques ;
- Établir la signification du problème ;
- Acquérir le vocabulaire et les concepts liés au problème ;
- Comprendre la structure du sujet ;
- Établir un lien entre les idées et les cadres théoriques d'une part, et leurs applications de l'autre ;
- Identifier les méthodes et techniques de recherche qui ont déjà été utilisées pour traiter du problème ;

Les études théoriques et empiriques

Dans cette partie, le chercheur montre qu'il connaît bien les autres auteurs et leurs œuvres qui ont, avant lui, d'une manière ou d'une autre, abordé le domaine et le sujet de recherche. Il s'agit de passer en revue l'ensemble des écrits ou autres ouvrages pertinents, c'est-à-dire ceux qui correspondent aux préoccupations majeures de la recherche, et sélectionner puis organiser intelligemment. Par la suite (et souvent simultanément), il faut faire le point des connaissances sur le sujet : Où en est-on au moment où on doit enclencher sa recherche dans le savoir général sur son problème ? Quels sont les résultats des recherches essentielles les plus récentes (autant que possible) sur le sujet ? Que va-t-on, soi-même, apporter de plus ?

La revue de littérature ne doit pas devenir une succession de citations faites à tort et à travers, il faut réaliser un travail de synthèse intéressant et pertinent. Dans tous les cas, les citations doivent être fidèles au texte de l'auteur et les références doivent inclure la page d'où la citation est tirée.

En résumé, la revue de littérature comprend :

- 1) Les grands axes de recherche actuelle sur la question de recherche
- 2) Les thématiques dominantes
- 3) Les ancrages disciplinaire et débat émergents
- 4) Les tendances ou impacts (positif, négatif, nuancée) au regard des études empiriques réalisées
- 5) Les approches, théories et courants dominants sur la question de recherche

c) La problématique

La problématique est une reformulation de la question centrale de recherche. Il s'agit de l'ensemble des questions pertinentes que se pose un chercheur sur le phénomène observé.

- Problématiser consiste de se situer dans un champ de questions intellectuellement légitimes.
- Il faut avoir des connaissances pour se poser des problèmes. Il n'y a de problèmes que sous un horizon de savoirs, qu'à partir de perspectives qui mettent ensemble ou excluent un certain nombre de données, qui permettent d'interroger, d'interpréter la réalité ou les faits sous une certaine lumière, sous un certain point de vue.

La problématique répond à la question : où est le problème ? Pourquoi cette recherche est-elle intéressante ? Il s'agit donc d'un ensemble de questions dont les liens et démontrent la pertinence de la recherche proposée du point de vue du savoir ainsi que du point de vue social.

La question de recherche est l'expression précise et opératoire de l'objet de recherche (Gavard *et al.*, 2010). Une fois le problème de recherche identifié et formulé dans la forme d'énoncé affirmatif, le chercheur procède à un retournement (conversion) du problème sous forme d'énoncé interrogatif écrit au présent de l'indicatif. Il s'agit de soulever et de poser explicitement la question de recherche (ou la question principale ou centrale) et les questions complémentaires (autant que nécessaires pour compléter et clarifier la principale ou pour exprimer intégralement le problème de recherche).

La question de recherche permet d'agiter le problème sous tous les angles ou aspects pour l'explicitier et mieux l'appréhender. Sans question, il n'y a pas de recherche parce que c'est cette question qui va servir plus tard de soubassement à la formation de l'hypothèse.

Exemple 1.

Dans une thèse intitulée « *A conceptual framework for Information Technology outsourcing* », Mbuyamba (2018) part du postulat que l'adoption appropriée des technologies innovantes de l'information et de la communication est une incontournable réalité pour la survie et la prospérité des entreprises à travers le monde, quel que soit le secteur d'activité.

La question de recherche est alors : Une entreprise devrait-elle se spécialiser dans la conception, la mise en œuvre et la gestion de ses propres systèmes d'information, ou devrait-elle plutôt externaliser ces tâches auprès de tiers prestataires prétendument plus experts, quitte à permettre à l'entreprise de se concentrer essentiellement sur son cœur de métier ?

Exemple 2.

Dans une recherche intitulée « Salaire d'efficacité et performance organisationnelle des entreprises minières au Katanga », Sem (2012) s'interroge sur la question de recherche suivante : Dans quelle mesure une entreprise qui pratique le salaire d'efficacité peut-elle être performante ?

d) L'hypothèse

L'hypothèse est l'ensemble des propositions de réponses à la question de recherche. Il s'agit d'une réponse anticipée, une affirmation provisoire qui décrit ou explique un phénomène.

L'hypothèse peut être un énoncé déclaratif précisant la relation anticipée et plausible entre des phénomènes observés (Tremblay, Manheim et Rich, 2006). L'hypothèse établit une relation à vérifier en comparant des faits, des événements, des concepts...

Les caractéristiques d'une hypothèse sont :

- Elle doit être plausible, vérifiable, précise et communicable.
- Elle peut exprimer une relation de cause à effet
- Elle doit être falsifiable et opérationnelle

Pourquoi des hypothèses ?

L'organisation d'une recherche autour d'hypothèses de travail constitue un moyen efficace de la mener avec ordre et rigueur sans sacrifier pour autant l'esprit de découverte et de curiosité. Fondée sur les phases antérieures de la recherche, elle se présente comme une présomption non gratuite portant sur le comportement des objets étudiés. En fait le chercheur qui la formule, dit : *« je pense que c'est dans cette direction là qu'il faut chercher, que cette piste-là sera plus féconde »*.

En même temps l'hypothèse servira aussi de fil rouge, elle remplacera en quelque sorte la question de départ (qui ne devra pas être oubliée). Elle permettra de sélectionner dans la multitude des données du terrain, celles qui sont les plus pertinentes, c'est à dire leur efficacité pour tester l'hypothèse.

Donc, en fait elle se présente comme une proposition de réponse aux questions que se pose le chercheur. Ces réponses provisoires et sommaires guideront le travail de recueil et d'analyse des données et devront en revanche être testées, corrigées et approfondies par le chercheur.

L'hypothèse, d'une façon très générale, peut être considérée comme remplissant trois grandes tâches :

- Établir des relations (les plus justifiées et justifiables possibles) entre des faits, des variables ou des concepts et guider vers l'élaboration d'une loi expliquant et généralisant, à plusieurs situations données, les résultats auxquels on a abouti.
- Orienter la sélection des faits à observer, des données à rassembler en vue de répondre aux questions centrales posées dans le problème de recherche.
- Apporter des indications précises quant au terrain sur lequel portera la recherche et, par voie de conséquences, sur le choix de la méthode, des techniques et des instruments à envisager pour conduire à la confirmation ou l'infirmer des relations énoncées.

Dans la formulation des hypothèses, il faut présenter les concepts opératoires, les variables et les indicateurs

1. **Les concepts** sont à la théorie ce que les faits sont à la réalité : ce sont les unités non décomposables (ou composées d'éléments simples précis et bien connus) sur lesquelles s'articule la théorie. Ce sont des termes qui ont un sens construit complet et univoque dans le cadre d'un champ scientifique ou d'une théorie donnée.

Exemple : marché, surplus, échange, revenu, valeur, prix ... qui ont un sens précis et arrêté.

- *Concept opératoire* : il s'agit d'un concept dont le contenu est opérationnalisé dans le cadre, et en fonction de la situation précise observée. On se sert alors de dimensions (aspects différents du concept une fois décomposé : pratique religieuse, attitudes religieuses, croyances religieuses ... dans le concept « sentiment religieux ») et d'indicateurs (indices concrets de réalité d'une dimension : appartenir à une Église, assister au culte, dévotions privées ... pour la dimension « pratique religieuse »).

Dans tout travail réputé scientifique, il importe que les concepts opératoires utilisés soient clairement définis et placés avec précision dans le cadre d'une théorie précise.

2. **La variable** est une caractéristique des objets de l'étude, une quantité ou qualité susceptible de fluctuation, de changement ou une grandeur à laquelle on peut attribuer plusieurs valeurs différentes. On distingue des variables quantitatives et des variables qualitatives, elles sont dichotomiques (deux modalités) ou multichotomiques (plus de deux).
 - **Variable dépendante** : C'est la variable endogène ou variable expliquée désignée généralement par le symbole Y. Elle dépend, dans ses variations, d'autres phénomènes ou variables que l'on peut étudier ou manipuler. On peut, par exemple, étudier la variation de l'absentéisme en fonction de la modification du nombre de jours ouvrables : Comment l'absentéisme dépend-il du nombre de jours de travail ? On peut écrire la relation $Y = f(x)$ où Y = absentéisme et x = nombre de jours ouvrables.
 - **Variable indépendante** : C'est la variable exogène ou variable explicative qui influence la modification de la variable étudiée. Elle peut être manipulée par l'expérimentateur pour étudier son rôle dans les variations de la variable dépendante. Le nombre de jours ouvrables représente ici la variable indépendante. On la note généralement par le symbole X. Pour une même variable dépendante, on peut avoir plusieurs variables indépendantes, on écrit alors : $Y = f(X_1, X_2, X_3 \dots)$, (jours ouvrables, horaires... peuvent représenter autant de variables indépendantes dans notre exemple).
 - **Variable intermédiaire** : C'est une variable qui est nécessaire à la réalisation de la relation entre les variables dépendante et indépendante. Dans notre exemple, cette variable peut être constituée par le facteur « condition de travail » tel que la rémunération, le niveau de satisfaction... À conditions égales, la diminution du nombre de jours de travail peut réduire l'absentéisme. La variable intermédiaire peut être modératrice ou médiatrice.
3. **L'indicateur** est l'ensemble d'éléments utilisés pour mesurer les variables. Il s'agit des caractéristiques mesurables qui permettent de situer les objets étudiés sur des dimensions. L'indice est la combinaison de plusieurs indicateurs qui permet de mesurer un concept.

Exemple :

Variable : La demande d'un bien sur le marché

Indicateur : La Quantité de bien demandé

Indice : Le panier de la ménagère.

e) Objectifs de la recherche

Les objectifs sont des déclarations affirmatives qui expliquent ce que le chercheur vise, cherche à atteindre. Ils expriment l'intention générale du chercheur ou le but de la recherche et spécifient les opérations ou actes que le chercheur devra poser pour atteindre les résultats escomptés.

Les objectifs se formulent avec des verbes d'action pouvant conduire à des observations, tels que: observer, étudier, décrire, définir, énumérer, vérifier, identifier, construire, mesurer, évaluer, analyser, comparer.

L'objectif général

Il indique le but ou l'intention globale visée par la recherche. C'est un objectif de recherche. Il ne porte pas sur la pertinence ou les conséquences sociales.

Les objectifs opérationnels

Ils précisent l'objectif général en insistant sur les points ou les aspects du problème étudié et les opérations à mener par le chercheur pour atteindre l'objectif général formulé.

f) Justification de la recherche : Choix et intérêt du sujet

Généralement, on retient trois types de motivation sur le choix et intérêt du sujet :

(i) Motivation personnel : Il faut amener le sujet, l'introduire, c'est-à-dire indiquer où il sort et comment on en est venu à le choisir parmi tant d'autres du domaine de recherche. Le chercheur évoque ensuite les motivations qui ont suscité son intérêt pour le sujet. Toutefois, "son intérêt" doit conduire à l'intérêt "objectif du sujet".

(ii) Motivation scientifique : Le chercheur exprime la pertinence ou la portée scientifique du sujet en indiquant en quoi ce sujet s'inscrit dans les préoccupations scientifiques d'actualité. Il montre en quoi ce sujet contribuera à l'avancement des connaissances. Le chercheur doit montrer que le sujet est original et d'actualité, surtout sous l'angle abordé.

(iii) Motivation managérial : Il s'agit de montrer en quoi la recherche apporte des réponses aux préoccupations des décideurs sociaux (directeurs), des hommes politiques, des praticiens, etc.

g) La délimitation du sujet

La délimitation du sujet se fait dans l'espace en définissant le champ empirique de la recherche et dans le temps par la période d'étude.

h) Méthodologie de recherche

Définir la source des données : primaire ou secondaire (informations quantitatives et qualitatives)

Définir l'approche à utiliser : quantitative, qualitative ou mixte

La méthode, c'est la démarche logique d'une science, c'est-à-dire l'ensemble des pratiques particulières qu'elle met en œuvre pour que le cheminement de ses démonstrations et de ses théorisations soit clair, évident et irréfutable. Il s'agit de la démarche dans la collecte des données (Comment récolter les données ?) ; et l'analyse des données (Comment traiter les données ?).

Les modes d'investigation

Les modes d'investigations sont déterminés par les paradigmes de recherche et les objectifs du chercheur. Ce dernier a le choix entre trois modes d'investigation : l'approche quantitative, l'approche qualitative et l'approche mixte.

1) L'approche quantitative

Cette approche vise à recueillir des données observables et quantifiables. Ce type de recherche consiste à décrire, à expliquer, à contrôler et à prédire en se fondant sur l'observation de faits et événements „positifs“, c'est-à-dire existant indépendamment du chercheur, des faits objectifs. Cette méthode s'appuie sur des instruments ou techniques de recherche quantitatives de collecte de données dont en principe la fidélité et la validité sont assurées. Elle aboutit à des données chiffrées qui permettent de faire des analyses descriptives, des tableaux et graphiques, des analyses statistiques de recherche de liens entre les variables ou facteurs, des analyses de corrélation ou d'association, etc.

Exemple : « La consommation des ménages croît avec le revenu » ; Cette proposition contient les concepts « consommation des ménages », « revenu » et le lien entre les deux est exprimé par les mots « croît avec ». Pour rapprocher les propositions théoriques de la réalité, ou pour confronter les hypothèses à l'observation, il faut opérationnaliser les concepts, c'est-à-dire établir une relation systématique entre les concepts et la réalité observable, au moyen d'indicateurs. On peut définir les indicateurs comme des « signes, comportements ou réactions directement observables par lesquels on repère au niveau de la réalité les dimensions d'un concept »

Opérationnaliser un concept, c'est donc lui associer un ou plusieurs indicateurs qui permettront de distinguer avec exactitude les variations observées dans la réalité par rapport au concept. Distinguer les variations, cela veut dire mesurer : l'opérationnalisation d'un concept conduit donc à la mesure.

2) L'approche qualitative

Dans l'approche qualitative, le chercheur part d'une situation concrète comportant un phénomène particulier qu'il ambitionne de comprendre et non de démontrer, de prouver ou de contrôler. Il veut donner sens au phénomène à travers ou au-delà de l'observation, de la description de l'interprétation et de l'appréciation du contexte et du phénomène tel qu'il se présente.

Cette méthode recourt à des techniques de recherche qualitatives pour étudier des faits particuliers (études de cas, observation, entretiens semi-structurés ou non-structurés, etc.). Le mode qualitatif fournit des données de contenu, et non des données chiffrées.

3) L'approche mixte

Cette approche est une combinaison des deux précédentes. Elle permet au chercheur de mobiliser aussi bien les avantages du mode quantitatif que ceux du mode qualitatif. Cette conduite aide à maîtriser le phénomène dans „toutes“ ses dimensions.

Les deux approches ne s'opposent donc pas. Elles se complètent: L'approche qualitative, par observation, par entretien, par protocoles (etc....) permet de récolter énormément d'informations.

Certaines d'entre elles n'étaient pas attendues. Elles font progresser la recherche. Cependant la durée d'une enquête qualitative limite son recours à des sujets de recherche pour lesquelles on dispose de peu d'informations. L'enquête qualitative sera choisie dans une phase exploratoire d'un nouveau sujet de recherche. Elle permet de développer une théorie et relève donc d'un processus inductif. Cependant ce qui fait la force de l'approche quantitative (profondeur des entretiens) est source de faiblesses (durée de l'entretien) : on ne peut interroger qu'une faible partie des individus. La validité externe de la recherche est questionable. L'approche quantitative repose sur un corpus théorique qui permet de poser des hypothèses. La phase empirique d'une telle recherche se réalise souvent en conduisant une enquête par questionnaires. Le questionnaire permet d'interroger un beaucoup plus grand nombre d'individus. Mais le format de l'enquête ne permet de recueillir que les informations relatives aux questions.

Méthodes de collecte et d'analyse des données

1. Méthode d'étude de cas

C'est une étude de description et de compréhension d'un fait. Elle est fréquemment utilisée en sciences économiques et de gestion lorsque les frontières entre phénomène et contexte ne sont pas clairement définies c'est à dire que l'on a besoin d'informations contextuelles (Yin 2003, p.13). Yin ajoute, que l'une des applications de

la méthode est d'expliquer des liens causaux reliés à des interventions réelles trop complexes dans la situation dans laquelle le chercheur se retrouve.

2. Méthode expérimentale

Il s'agit d'un ensemble de conceptions de recherche qui utilise des traitements et des tests sous contrôle pour comprendre les processus causaux. En général, une ou plusieurs variables sont manipulées pour déterminer leur effet sur une variable subordonnée. Le chercheur exerce une action de modification de conduite sur les sujets impliqués. Il peut construire un dispositif d'un groupe témoin et d'un groupe expérimental.

3. Méthode systémique

Elle consiste à considérer l'objet d'étude comme *un « système »*, c'est-à-dire comme un ensemble d'éléments complexes en relation de dépendance réciproque. Elle vise à schématiser cet ensemble afin d'aboutir à une modélisation qui permette d'agir sur lui. Le chercheur peut y recourir dès qu'il est possible de définir un système (objet d'étude structuré et délimité).

4. Méthode analytique

C'est la méthode qui consiste à décomposer l'objet d'étude en allant du plus complexe au plus simple. Tout comme la chimie qui décompose les molécules en éléments simples, indécomposables, on décomposera toutes les parties élémentaires pour ensuite reconstituer le schéma d'ensemble.

5. Méthode comparative

La méthode comparative est définie comme « démarche cognitive par laquelle on s'efforce à comprendre un phénomène par la confrontation des situations différentes » (Reuchelin, 2002).

- Comparer, c'est confronter deux ou plusieurs faits pour déceler les ressemblances et les différences qui existent entre eux.

Cette méthode conduit à l'application des faits dans la mesure où elle permet de déceler le lien de causalité ou le facteur générateur des différences ou des ressemblances constatées entre les faits comparés.

6. Méthode critique ou historique

La méthode critique appelée historique par Prost (1996), est d'abord une méthode de travail. Il s'agit de l'investigation qui doit permettre “ d'établir les faits, les enchaînements, les causes et les responsabilités ” et la systématisation produit des “ vérités qui portent sur un ensemble de réalités : individus, objets... ”. Cette méthode, plus simple et classique, ramène au traitement des données et à la généralisation le plus souvent en sciences économiques.

Elle se caractérise également par une construction du temps. Son importance tient au fait “qu'elle traite, dans la chronologie même, le problème central de la temporalité moderne”.

7. Méthode statistique

Elle est une méthode qui consiste à réunir des données chiffrées sur des ensembles nombreux (population), puis à analyser, commenter et critiquer ces données quantitatives. On peut dire que la méthode statistique est une méthode qui tente de concilier les démarches qualitatives et quantitatives, le rationnel et le sensoriel, le construit et l'observé. On prétend pouvoir, grâce à la méthode statistique, quantifier le qualitatif et le rendre ainsi accessible à des traitements mathématiques rigoureux (par exemple, il suffit de donner un code ou un score à diverses qualités et attributs tels que le sexe, la nationalité, le statut social... pour en faire des données chiffrées et manipulables mathématiquement).

Il existe deux grandes sortes de statistiques : la statistique descriptive et la statistique inférentielle.

- a) **La statistique descriptive** : Comme son nom l'indique, il s'agit de calculs statistiques qui vont servir avant tout à décrire, à visualiser les caractéristiques particulières d'une collection d'objets sur laquelle on dispose de données chiffrées (sexe, âge, statut...réalisation des classes, des effectifs cumulés, des fréquences, des fréquences cumulées...moyenne, médiane, variance, écart-type...)
- b) **La statistique inférentielle**
C'est tout l'appareillage statistique qui se base sur le calcul des probabilités et l'extrapolation à partir d'échantillons dits représentatifs d'une population plus large. Il s'agit alors d'estimer, à partir de la valeur obtenue pour l'échantillon, quelle sera la valeur que l'on pourra attribuer à la population et avec quelle précision cette valeur sera fournie... Il faudra cerner la loi de probabilité définissant le caractère étudié dans cette population.
C'est ici également qu'interviennent les tests statistiques qui permettent d'apprécier les limites de confiance aux paramètres, la conformité aux lois de distribution, l'homogénéité des échantillons, la possibilité d'accepter ou de rejeter l'hypothèse nulle avec le taux d'erreur qui s'y rattache... Enfin, de façon plus directe, la statistique mathématique nous permet de calculer des coefficients (corrélation, régression ...) et de dégager des significations, des tendances, à partir de ces mêmes coefficients qui révèlent les liens de causalité, de covariation...

8. Méthode d'analyse du contenu

L'analyse de contenu est une technique d'étude détaillée des contenus de documents ou des entretiens. Elle a pour rôle d'en dégager les significations, associations, intentions... non directement perceptibles à la simple lecture des documents (le terme document doit être pris au sens très large du terme, allant du texte au microfilm en passant par la bande magnétique...). Tout chercheur en sciences sociales y aura recours à un moment ou à un autre de son travail.

Nous en retiendrons la *définition générale* de Miles et Huberman (2010) : l'analyse de contenu est une « technique de recherche pour la description objective, systématique et quantitative du contenu manifeste des communications ayant pour but de les interpréter ».

C'est, en fait, une étude de texte qui se veut :

- *Objective* : Tous les analystes poursuivant les mêmes objectifs de recherche devraient aboutir aux mêmes résultats en analysant les mêmes textes.
- *Systématique* : Tout le contenu doit être analysé, ordonné et intégré. Toutes les possibilités significatives par rapport aux objectifs du chercheur doivent être recensées, répertoriées et explorées, ou du moins il s'agira d'omettre le moins possible d'unités de signification pertinentes.
- *Quantitative* : On peut dénombrer les éléments significatifs, effectuer des calculs, des comparaisons statistiques, des pondérations, des corrélations, des fréquences, des moyennes...

L'analyse de contenu est donc une technique qui peut servir à traiter :

- Tout matériel de communication verbale tels que livres, journaux, rapports, documents administratifs... et même films, émissions de radio, émissions de télévision, discours, formulaires...
- Tout matériel spécialement créé par le chercheur, tels que protocoles d'interviews, questionnaires, discussions de groupe, tests verbaux, associations libres...

9. Méthode d'analyse thématique

L'analyse qualitative se présente comme un acte à travers lequel s'opère une lecture des traces laissées par un acteur ou un observateur relativement à un événement de la vie personnelle, sociale ou culturelle (Mucchielli, 2008).

L'analyse thématique consiste à transposer d'un corpus donné en un certain nombre de thèmes représentatifs du contenu analysé, et ce, en rapport avec l'orientation de la recherche (la problématique), elle vise à permettre d'identifier, dans un texte, des thématiques qui constitueront un élément pour le traitement des unités d'analyse.

La technique de recherche

La technique est un moyen précis pour atteindre un résultat partiel, à un niveau et à un moment précis de la recherche. Cette atteinte de résultat est directe et relève du concret, du fait observé, de l'étape pratique et limitée. Elle est en ce sens, l'ensemble des moyens, des outils, des instruments dont on se sert pour couvrir des étapes d'opérations limitées (alors que la méthode est plus de l'ordre de la conception globale coordonnant plusieurs techniques). Ce sont des outils momentanés, conjoncturels et limités dans le processus de recherche : l'enquête, sondage, entretien- interview, jeu de rôle, tests...

1. L'entretien

L'entretien revêt des processus fondamentaux de communication et d'interaction humaine. Il engage deux personnes en vis-à-vis et à ce titre ne peut être considéré comme un simple questionnaire où on est dans une relation anonyme. On appelle interview (ou entretien ou encore entrevue) « un rapport oral, en tête à tête, entre deux personnes dont l'une transmet à l'autre des informations sur un sujet prédéterminé ».

C'est une discussion orientée, un « procédé d'investigation utilisant un processus de communication verbale, pour recueillir des informations en relation avec des objectifs fixés ».

Il faut s'assurer que l'entretien se compose sur la thématique de la recherche.

- *Outil : Grille d'entretien (utiliser les QQQQCCP)*

Le guide d'entretien : C'est l'instrument capable de répondre aux problématiques de la recherche aussi bien lors d'un entretien individuel que lors d'un focus-group. L'objectif est de s'assurer que l'interview se focalise sur les thématiques de la recherche. L'entretien s'arrête lorsqu'on atteint le point ou au seuil de saturation.

On distingue l'entretien individuel directif, l'entretien semi-directif et « *focus group* » (où l'objet de recherche est dévoilé), et l'entretien non directif, ethnographie organisationnelle et groupe de discussion (où l'objet de recherche est masqué) ou le récit de vie.

- L'entretien non-directif : permet l'expression libre de la personne interviewée. Le chercheur pose une question large et ouverte, il suit ensuite le cheminement de la pensée de l'interlocuteur.
- L'entretien semi-directif : le chercheur aborde une série de thèmes en s'appuyant sur des questions préparées
- L'entretien directif : le guide d'entretien comprend des questions ouvertes (mais précises) et des questions fermées sans questions de relance.

2. L'observation

L'observation est une technique assez difficile à mettre en œuvre et l'aspect primordial de tout recueil des données par cette méthode est de mettre en place une relation de confiance avec les acteurs de l'entreprise. Il existe deux types d'observation : l'observation non participante et l'observation participante.

- a) **L'observation non participante** (vue de l'extérieur) : L'observateur «invisible», l'observateur a un point de vue externe. Elle peut prendre trois formes : la première consiste à *observer la réalité « en caméra cachée »*. C'est le cas, par exemple, lorsque des chercheurs en marketing étudient le comportement des clients d'une grande surface devant un linéaire de boissons à partir d'une séquence filmée à leur insu. La seconde consiste à *interroger la réalité par voie d'entretiens, d'administration de*

questionnaires ou d'expérimentation. La troisième correspond à *l'étude longitudinale*, qui consiste, par analyse de documents et par entretiens, à reconstituer sur longue période l'histoire et la logique gestionnaire des transformations d'une ou plusieurs organisations.

Exemple : Manière dont le produit est manipulé, testé, pris en main, Prise de décision dans un achat familial, Observation des techniques de vente, Déplacements dans les centres commerciaux : types de magasins visités (logique employée, temps passé), Utilisation des services (DAB, guichets...) dans une optique d'amélioration de la satisfaction client...

b) L'observation participante (vue de l'intérieur) : L'observateur doit se faire « admettre », il est « invisible » mais prend part à l'activité observée. Elle peut prendre, elle aussi, trois formes principales.

La première reprend le *principe de la caméra cachée*, à ceci près que le chercheur est sur le terrain parmi les observés, sans que ces derniers le sachent. La seconde est une variante de cette première forme : le chercheur fait le même travail et vit les mêmes situations que les acteurs qu'il observe, mais ces derniers savent qu'il est un chercheur et qu'il va produire un certain nombre d'analyses et de résultats d'une autre nature. La troisième est un dispositif dans lequel le chercheur suit les acteurs partout où ils vont et dans tout ce qu'ils font, mais en se contentant d'être un observateur.

Exemple : La visite mystère : Le chercheur se fait passer pour un client. Quand l'utilise-t-on ? Comprendre raison de satisfaction / insatisfaction et la qualité dans la distribution et les services

Déroulement : cahier des charges des opérations à effectuer—grille d'observation—fait en interne ou via sociétés externes.

3. L'enquête par sondage

La recherche de type descriptif et explicatif qui vise à obtenir des informations sur les pensées, les comportements, les opinions, les perceptions d'une population en l'interrogeant par la technique d'enquête par sondage

- Outil : *Questionnaire d'enquête*

Questions :

- *Comment confectionner le questionnaire ?*
- *Comment construire l'échantillon ?*

L'enquête est une technique qui vise à collecter des informations de manière systématique à l'intérieur d'une population donnée pour décrire, comparer ou expliquer le phénomène étudié. Lorsqu'on interroge toute la population d'étude, on fait le recensement, et s'il s'agit d'une partie on fait le sondage.

Le sondage est l'outil de base d'une étude quantitative. Il est la modélisation réduite d'une population réelle à partir d'un échantillon. Il vise à évaluer les proportions de différentes caractéristiques d'une population à partir de l'étude d'une partie seulement de cette population, appelée échantillon. Les proportions sont déterminées avec des marges d'erreur, dans lesquelles se situent les proportions recherchées avec telle ou telle probabilité.

4. La technique documentaire

Cette technique est indispensable pour tout chercheur, car elle consiste à étudier et à analyser les documents pour enrichir la question de recherche. Elle valorise les écrits et les comptes rendus qui rendent compte de la vie de l'entreprise. La technique documentaire permet de recenser les données déjà existantes c.-à-d. les données secondaires (Gavard et al, 2010). Il s'agit de toute publication sur le thème ou sujet de recherche (article, communication, mémoire, thèse, ouvrages.....) ou des données secondaires (bilan, compte de résultat, statistiques...)

Collecter les données

- Manipuler adéquatement les variables expérimentales dans le cas de la méthode expérimentale ;
- Utiliser l'instrumentation pour mesurer les variables ;
- Observer et collecter les informations nécessaires ;
- Préparer les données en vue de l'analyse (grille, table ou autre).

La première chose à faire est de chercher ce qui a été déjà publié sur le sujet, ce que les gens sont supposés connaître sur le sujet et qui se trouve dans une bibliothèque, aussi les premiers lieux de travail sont les bibliothèques, ensuite le dépôt d'archives, les musées et le terrain

Après avoir la plus grande documentation publiée on peut alors chercher la documentation inédite (sources d'archives, sources orales)

Analyser et interpréter les résultats

Les résultats de la recherche sont générés à cette étape :

- Les données sont analysées en vue de fournir l'information nécessaire pour tester les hypothèses ;
- Les méthodes statistiques appropriées d'analyse sont utilisées pour tester les hypothèses ;
- L'analyse peut être faite à la main ou par des logiciels (Eviews, GRELT ou TROPES).

Une fois l'analyse complétée, les résultats sont regroupés ou mis sous forme condensée ; • Les résultats sont alors interprétés à la lumière des hypothèses et du problème de recherche étudié ; • S'ensuit alors une discussion sur la consistance ou l'inconsistance avec des résultats existants, la place relativement à la science. • Les conclusions finales sont alors tirées et le tout doit finir en un écrit scientifique.

CHAPITRE 3. COMMENT FAIRE UNE REDACTION EFFICACE D'UN TRAVAIL SCIENTIFIQUE ?

3.1. Que contient un travail scientifique ?

Qu'est-ce que le lecteur s'attend à trouver dans le texte d'un travail scientifique en économie ou en gestion ? Pour Gavard-Perret et *al.*, (2015) et Thietart et al, (2016), un travail scientifique qu'il soit un article scientifique, un travail de fin de cycle, un mémoire devrait contenir les éléments suivants (dans le format IRMRD), même si cela n'a pas un caractère impératif :

- L'Introduction
- La Revue de littérature
- Le cadre méthodologique
- La présentation des résultats
- La discussion
- La Conclusion

Le chercheur peut faire évoluer cette structure type en fonction de sa propre sensibilité, de son objet de recherche ou du cadre épistémologique dans lequel son travail s'inscrit. Quelle que soit l'organisation choisie, une qualité essentielle attendue concerne la « scénarisation » de l'ensemble : une thèse, un mémoire comme un article doit raconter une histoire (Saunders, Lewis et Thornill, 2006). Cette structure comprend une construction logique : début-milieu-fin.

1) **L'Introduction**

C'est la partie cruciale d'un travail scientifique : elle doit donner envie au lecteur de se plonger dans l'ensemble du document. Elle doit expliquer très clairement l'objet de la recherche et montrer l'importance du sujet. Elle permet également d'exposer le plan d'ensemble.

L'introduction comprend :

- Le contexte de la recherche (d'étude)
- L'objet de recherche
- La Question de recherche
- La méthodologie
- Les contributions de la recherche
- L'organisation de la recherche (structure du travail)

(Adapté de Gavard-Perret et *al.*, 2015)

La première section s'intéresse à définir le contexte de la recherche, que l'on peut aborder à la fois sous l'angle académique et managérial. Le contexte définit le cadre dans lequel s'inscrivent le champ de la recherche et la thématique abordée. Il doit souligner l'importance de la recherche, tant d'un point de vue théorique que managérial. Une vision historique ou une présentation des courants de pensée peut rapidement être décrite à ce stade. Les principaux auteurs doivent déjà être évoqués.

La deuxième section consiste logiquement à présenter et justifier l'objet de la recherche. Pour cela, le chercheur peut faire état de lacunes, de recherches insuffisantes ou contradictoires dans le domaine et souligner la nécessité d'opérer une nouvelle recherche. Dans cette section, le chercheur montre en quoi il est intéressant de faire cette étude et doit donc tout naturellement conduire à l'objectif de recherche. La partie introductive permet de contextualiser l'étude. Elle doit donc comprendre une partie qui situe le contexte de l'étude, c'est-à-dire qui explique l'importance du problème (en termes de fréquence, de gravité...). Elle doit ensuite amener la problématique générale soulevée.

Une fois l'intérêt de la question établi, il faut montrer précisément **les lacunes scientifiques** sur la question ou les limites des études antérieures sur la question. **Cette lacune scientifique correspond à plusieurs situations :**

- La question n'a jamais été étudiée, ou a fait l'objet de trop peu d'études pour être considérée résolue.
- Les études traitant de la question ne recouraient pas à une méthodologie optimale pour conclure. La justification de l'étude est dans un tel cas de réaliser une étude selon la méthodologie optimale permettant au mieux de ne conclure en n'ayant jamais été employée.
- On a une (des) réponse(s) à la question posée, mais que l'on considère non applicable (s) dans le contexte qui nous intéresse. Le résultat de la problématique peut être considéré établi, mais dans un contexte (culture, système social, organisation de soins, types de population...) différent de celui que l'on cherche à étudier. Il apparaîtrait donc nécessaire de refaire ces études dans ce contexte. On peut ensuite éventuellement évoquer les perspectives qu'ouvrent les résultats de l'étude.

La troisième section présente l'objet de sa contribution qui est alors exprimé en quelque phrase la manière dont le sujet sera traité. Cette approche permet d'énoncer la question de recherche. Le chercheur formule alors précisément la question abordée et délimite par-là même son propre champ d'investigation. La méthodologie est ensuite rapidement exposée, afin de susciter l'intérêt du lecteur sur les conditions de réalisation de l'étude empirique. L'approche méthodologique permet également d'annoncer la délimitation du champ de l'étude.

L'auteur expose les contributions de sa recherche. Elles peuvent être d'ordre théorique, méthodologique ou managérial :

- Une contribution théorique prend par exemple, corps avec la définition d'un concept, ou la création/validation d'un modèle particulier.
- Une contribution méthodologique peut consister à développer et valider un nouvel outil de mesure.
- Une contribution managériale repose sur la valeur découlant de la recherche pour les praticiens : application d'un modèle à un secteur d'activité particulier, implication ou implémentation de la recherche pour résoudre un problème dans une entreprise ou dans la société....

L'introduction doit comporter également les différents objectifs de la recherche. Une recherche vise en général un ou deux objectifs principaux qui peuvent encore comporter un ou deux objectifs secondaires. Elle permet au lecteur de comprendre l'intérêt de la recherche, son apport par rapport à ce qui a été déjà fait, les retombées de la recherche dans le domaine académique ou dans le domaine professionnel. À partir de la revue de littérature, le chercheur peut annoncer dans l'introduction, les différentes hypothèses qui vont être vérifiées ultérieurement.

2) La revue de littérature ou l'état de la question

La revue de littérature a pour objectif de mener une analyse critique en lien avec la/les questions de recherche. Elle permet de bâtir le cadre théorique de la recherche, d'identifier les manques ou sujets non traités dans les précédentes recherches, et donc de justifier théoriquement la recherche menée. Les difficultés pour le chercheur sont multiples : choisir la littérature pertinente, développer une approche analytique, être synthétique...

La revue de littérature comprend :

- La justification et l'organisation de la revue de littérature
- La synthèse logique
- L'analyse critique

La revue de littérature montre l'état de l'art en ce qui concerne le sujet c'est-à-dire qu'elle rapporte d'une manière synthétique, les différents travaux ayant été faits en ce qui concerne le sujet d'étude. Ceci va conduire à la détermination et la formulation de la problématique de recherche. Summers (2001) observe à ce propos que les faiblesses des revues de littérature s'expliquent par un ton narratif aux dépens d'une approche analytique : les chercheurs ont tendance à citer, voir paraphraser, de nombreux chercheurs sans analyser ni démontrer leur apport dans le cadre de la recherche effectuée.

La justification et l'organisation de la revue de littérature consistent à définir les cadres théoriques et thèmes de recherche étudiés.

Le cadre théorique consiste à faire état de sa propre connaissance du champ en question et surtout, de ce qui, pris dans ce champ, éclaire, généralise, approfondit, explique, enrichit... les principales dimensions du problème que l'on traite. C'est à ce stade que l'on apprécie généralement la culture du chercheur, l'étendue et l'actualité de ses connaissances dans sa spécialité, ainsi que sa capacité à les appliquer pour l'explicitation, l'élaboration et en un mot, la théorisation de son sujet. On appelle théorisation le fait de ne plus seulement esquisser les contours d'une situation ou des éléments d'un problème, mais de les intégrer et de les articuler avec l'ensemble de leurs tenants et aboutissants à l'intérieur du corps conceptuel que l'on a retenu comme cadre global (champ de connaissances) applicable dans sa recherche. Il s'agit de développer l'ensemble des connaissances théoriques pouvant éclairer les problèmes.

La théorie quant à elle est l'ensemble d'idées logique et cohérent qui explique les récurrences empiriques mises au jour par la recherche empirique. La théorie est la réunion d'un ensemble de lois concernant un phénomène donné en un corps explicatif global et synthétique. Il s'agit d'une Construction intellectuelle cohérente capable de rendre compte de la réalité observée dans un certain domaine. Une théorie peut comprendre plusieurs **hypothèses qui peuvent être vérifiées ou pas**.

Important : les notes de cours, les notes dans les syllabus, le développement conceptuel dans les ouvrages, les modèles d'analyse mathématique **ne sont pas des théories !**

La dernière étape conduit le chercheur à mener une réflexion critique sur la littérature analysée. L'objectif est alors de mettre en exergue les contributions-clés ainsi que les différentes limites des recherches existantes : manques, omissions, imprécisions, non-application dans un contexte particulier...

Tarraco (2005) observe que la synthèse et l'analyse critique conduisent à quatre formes potentielles de valeur ajoutée :

- Un agenda de recherche proposant des pistes pour les recherches futures
- Une nouvelle classification conceptuelle des construits étudiés dans la littérature
- L'identification de cadres conceptuels nouveaux et alternatifs
- La mise en place de métathéories croisant différents champs théoriques dans les recherches futures.

3) La problématique

Dans cette partie de la recherche, l'auteur met en exergue le problème de recherche et construit la question centrale de recherche. La construction de la problématique se fonde sur une vue exposée de la phrase qui rend compte des sous-entendus (sens caché) et permet de mettre en évidence les liens logiques entre les termes du sujet.

La problématique ne demande pas une définition d'un mot. Elle implique un travail de reformulation qui peut être sous la forme d'un paradoxe. C'est une question complexe qui demande d'être capable de conjuguer plusieurs informations, parfois divergentes, en les justifiant, tout en restant neutre. Chaque argument du développement doit se placer dans une démarche de résolution de problème.

Une bonne problématique est basée sur une réflexion autour d'un problème et de sa définition. Il faut clairement indiquer :

1. Quand est-ce que le problème se pose
2. Quel est le problème

La problématique doit aussi :

- Être focalisée sur le problème
- Être écrite explicitement
- Être pertinente

Une fois la problématique rédigée (prend la forme affirmative), il faut formuler la question centrale de recherche et les sous-questions qui en découlent.

La question centrale de recherche (prend la forme interrogative) est la **question** à laquelle la recherche va répondre. Elle découle de la problématique, qui elle met en exergue un **problème**.

4) L'hypothèse

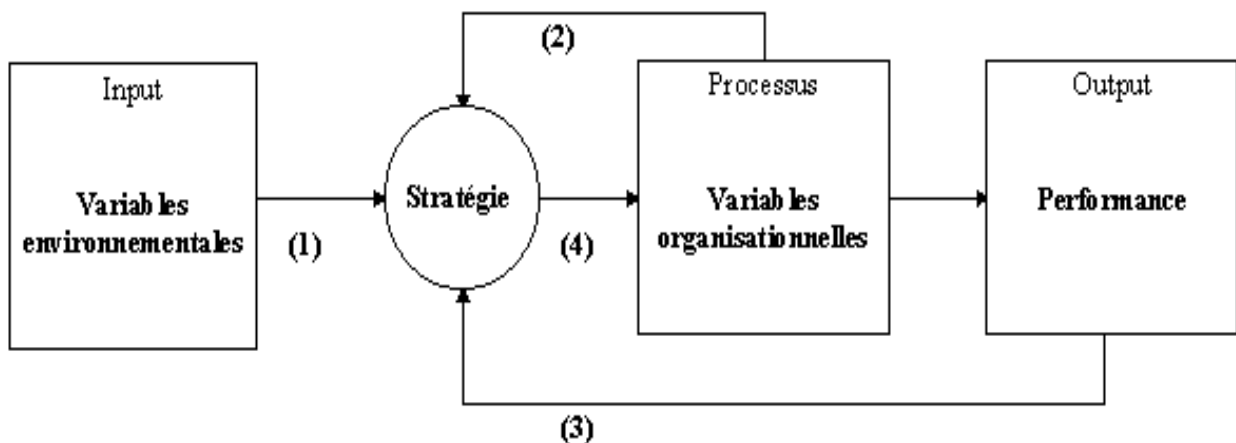
Dans cette partie, l'étudiant formule une hypothèse de travail qui est une réponse anticipée au problème de recherche, exprimant une relation entre deux ou plusieurs concepts. C'est la déclinaison de la problématique en termes opérationnels.

Cette hypothèse doit être :

- précise, c'est-à-dire qu'elle donne des informations nécessaires et suffisantes pour qu'on comprenne la relation entre les variables.
- explicable (au moins en partie) par des résultats de recherche antérieurs ;
- vérifiable, sa formulation doit être testable, et donc laisser la place à une possible non confirmation de l'hypothèse.

L'hypothèse devrait être opérationnelle c'est-à-dire elle doit se décliner en variables et indicateurs. Les variables peuvent se regrouper sous forme d'un modèle théorique explicatif. Un modèle est une représentation théorique ou figurée d'une réalité restreinte. Solow (2001) disait qu'un modèle doit être à même d'expliquer un grand nombre de faits en ne faisant appel qu'à un nombre restreint d'hypothèses.

Exemple : Le modèle de Ginsberg et Venkatraman (1985) identifie quatre liens de contingences, généralement examinés dans les recherches en gestion, qui ont pour objet d'évaluer la performance de l'entreprise :



Examinons rapidement ces quatre relations unissant la stratégie à la performance :

(1) est la relation la plus souvent étudiée. Elle vise à déterminer en quoi l'adéquation de la stratégie avec son environnement (le fit) favorise le niveau de performance de l'entreprise. Le sens de la flèche est sans équivoque : l'approche déterministe est privilégiée. Fortement critiquée (Bourgeois, 1984), cette conception fut remise en cause par le courant du choix stratégique.

(2) envisage la formation de la stratégie en fonction d'une contingence interne : la forme organisationnelle retenue. En effet, le postulat de base de ce type d'approche est que l'entreprise est dotée de ressources liées à sa structure et la stratégie retenue doit être une transposition au niveau concurrentiel de cette base de compétitivité.

(3) considère que la performance passée va déterminer la stratégie présente et les résultats futurs. Cela peut être analysé en fonction de deux aspects assez proches : les résultats précédents vont permettre de déterminer une marge de manœuvre financière pouvant entraîner l'orientation stratégique et les résultats vont stimuler, par le biais d'une mise en confiance, les décisions des managers. (4) se retrouve dans la conception "chandlerienne" de la firme pour laquelle la stratégie va influencer la forme organisationnelle permettant ainsi d'obtenir un meilleur niveau de performance. Elle est le pendant de la relation (2) et souffre de nombreuses critiques (Hall et Saias, 1979) comme la plupart des relations envisagées.

5) Le choix méthodologique

Le choix d'une méthode, qualitative ou quantitative par exemple, est justifié. Cette justification doit prendre appui sur la littérature existante, même si la méthode retenue est originale. Les caractéristiques techniques de mise en œuvre de la méthodologie sont ensuite exposées. Ainsi la réalisation d'une étude quantitative sera accompagnée d'informations sur la nature et la taille de l'échantillon, la structure et les thèmes du questionnaire, les conditions de réalisation de la phase de terrain, et les traitements statistiques réalisés. Le chercheur peut valoriser une éventuelle association avec une entreprise ou une organisation pour la collecte des données. Dans ce cas, une présentation du **champ empirique** est recommandée. Il s'agit de présenter l'historique, la structure de l'organisation (différentes directions, départements, services...), l'organigramme, l'activité principale ou secondaire, les statistiques (de production, commercialisation....)

Enfin, les limites méthodologiques doivent être soulignées en montrant toutefois qu'elles n'ont pas nui à la recherche effectuée.

6) La présentation des résultats

La présentation des résultats repose sur un exposé factuel des résultats, suivi d'une discussion. Notons, toutefois, que certains préfèrent attendre le stade de la conclusion de travail scientifique pour mener la discussion. Les deux approches sont tout à fait valides dès lors que la démarche est clairement exposée et justifiée dans le chapitre introductif.

La présentation des résultats comprend :

- L'exposé des résultats
- La discussion

L'exposé des résultats est une restitution factuelle des données, sans parti pris et sans interventions particulières du chercheur. Dans l'exemple du développement d'une échelle de mesure, les principales étapes de mesures sont exposées avec, pour chacune d'elles, les résultats des différents tests statistiques. De la même façon, des tests d'hypothèses peuvent être présentés alors appuyés par les résultats statistiques appropriés. À ce stade, le respect du protocole d'analyse et l'exposé des indicateurs et résultats pertinents sont la priorité du chercheur.

Le résultat consiste à :

- Faire l'analyse de cas en relevant les forces et les faiblesses
- Faire un diagnostic rigoureux, sans complaisance, faisant preuve d'esprit critique (c'est-à-dire prendre distance par rapport aux discours).
- Présenter les résultats issus de l'analyse descriptive, statistique ou du contenu thématique. Qui en sont les acteurs concernés (référentiel) ? Rôles et fonctions, missions, activités et tâches ? Degré d'influence sur le problème identifié ?

- Mettre à jour des liens entre « les faits » (causes = pourquoi et conséquences = quels effets) / dissocier les causes structurelles (permanentes) des causes conjoncturelles (ponctuelles, occasionnelles, éphémères).
- Faire des typologies (démarche méthodique consistant à définir ou étudier un ensemble de types, afin de faciliter l'analyse, la classification et l'étude de réalités complexes).
- Évaluer l'importance (majeure ou mineure) et la nature (permanente, transitoire ou éphémère) du problème auquel il fait face, de même que la stratégie d'action (accommodement, attente, intervention) requise pour lui faire face.
- Faires des schémas, des graphes, des tableaux pour justifier le diagnostic.

Le résultat consiste à ordonner, à classer et à regrouper les données pour pouvoir les analyser. Les informations ou faits doivent être isolés, regroupés et classés dans des catégories, dans des tableaux, dans des graphiques, etc. C'est la seule manière de permettre à la quantité importante d'informations de prendre sens en laissant découvrir les liens qui n'étaient pas toujours évidents ou existants. Il faut donc traiter les informations ou les faits pour les transformer en données analysables. Ces traitements sont en général assistés par ordinateur à l'aide de logiciels tels que: SPSS, MODALISA, EXCEL, NUMBERS, SPHINX, etc.

Présentation des résultats en recherche quantitative

a) Les tris à plat : Le tri à plat est une opération consistant à déterminer comment les observations se répartissent sur les différentes modalités que peut prendre une variable à modalités discrètes. Le résultat de cette opération est donc un simple tableau, de « tableau de fréquences ». Ce tableau peut faire apparaître simplement le nombre d'individus dans chaque modalité, la fréquence d'individus par modalité, ou le pourcentage.

Quelques exemples

Soit une variable classique, le sexe. Elle a deux modalités, homme et femme. Le tri à plat des données selon cette variable consistera donc simplement à compter combien d'observations tombent dans la catégorie Homme et combien tombent dans la catégorie femme. Par exemple, 52 hommes, 65 femmes, ou encore 44,4% d'hommes pour 55,6% de femmes. Il faut noter que si l'on inscrit le pourcentage seul, il manque une idée de l'effectif concerné et il faut au moins indiquer l'effectif total sur lequel est calculé le pourcentage. Réciproquement, le nombre d'individus seuls sont peu informatifs s'il s'agit ensuite de comparer la distribution de la variable considérée avec la distribution d'une autre variable.

Prenons maintenant une autre variable, l'âge, qui aurait divisé en cinq classes pour quelque bonne raison théorique, disons par exemple : 1°) moins de 20 ans; 2°) 20-29 ans; 3°) 30-39 ans ; 4°) 40-49 ans; 5°) 50 ans et plus.

Le tri à plat sera donc tout simplement le fait de compter combien d'individus de l'échantillon tombent dans chacune de ces 5 classes. Il suffira alors de diviser le nombre d'individus d'une classe par l'effectif total de l'échantillon puis de multiplier le résultat par 100 pour avoir le pourcentage d'individus tombant dans cette classe.

b) Les tris croisés : C'est une extension à plusieurs variables du tri à plat. Le tri croisé est l'opération consistant à calculer les fréquences d'individus statistiques tombant dans chacune des cases du produit cartésien de plusieurs variables.

Un exemple: Considérons par exemple deux variables X et Y (pour simplifier mais ce que nous allons décrire s'applique de la même façon avec plus de deux variables) dotées de 2 et 3 modalités respectivement (là encore pour simplifier. Disons par exemple, le sexe et la préférence politique, à gauche, au centre ou à droite. Ces deux variables définissent donc un produit cartésien de 6 modalités (femme à gauche, femme au centre, femme à droite, homme à gauche, homme au centre, homme à droite). Si maintenant nous comptons comment sont peuplées ces six cases si on y répartit les données d'un échantillon, on obtient un tri croisé.

Le résultat d'un tri croisé est ce qu'on appelle un « tableau de contingences ». Le tri croisé porte sur deux variables et permet d'obtenir un bilan croisé de leurs réponses. Pour deux variables qualitatives, on obtient un tableau comprenant : Les réponses de la première variable choisie en colonne, à raison d'une colonne par réponse, Les réponses de la seconde variable choisie en ligne, à raison d'une ligne par réponse.

c) Les analyses multivariées : L'analyse multivariée recouvre un ensemble de méthodes destinées à synthétiser l'information issue de plusieurs variables, pour mieux l'expliquer. Une population peut être définie par une variable (taille), deux variables (taille et poids) ou plus de variables. Si la population est définie par plus de deux variables on utilise soit les méthodes de régressions multiples soit les méthodes d'analyses multivariées pour décrire la population. Nous considérons ici le cas des analyses multivariées. Dans la plupart des cas et surtout pour ce qui concerne nos populations à échantillonner (cas de la faune) on suppose que les éléments de la population sont distribués selon la loi du hasard et que cette distribution obéit à la loi normale. Les méthodes d'analyse multivariée sont des statistiques descriptives qui permettent de comprendre l'organisation des données autour des axes du plan (plan euclidien, plan tridimensionnel).

Les méthodes communément utilisées sont les ACP (analyse en composantes principales ou analyse discriminante), les AFC (Analyses factorielles par correspondance), les AC (analyses canoniques), les Classifications hiérarchiques.

Présentation des résultats en recherche qualitative

Les données d'une recherche qualitative fondées sur l'analyse de documents, l'analyse d'entretiens, sur une étude de cas, etc., le chercheur établit des catégories susceptibles de produire du sens pour la situation. L'objectif est de mettre en évidence le sens global des données, donc d'identifier des unités de significations, de développer le contenu des unités de significations et de synthétiser l'ensemble des unités de significations. Il faut toutefois retenir que les tris peuvent être utilisés dans les études qualitatives. Des logiciels permettent aujourd'hui de faire des analyses de données qualitatives: *NVivo 9*, *Nud*ist*, et *N4 classic* de QSR (sur Mac), *ATLAS.ti*,...

7) La discussion des résultats

À l'issue de la présentation des résultats, **la discussion** peut être menée. Le chercheur fait alors référence au cadre de recherche initial et met en exergue les résultats marquants, par exemple confirmant ou infirmant une hypothèse préalable. La discussion prend, par conséquent, la forme d'une analyse critique des résultats. Il est donc recommandé de mettre en perspective les résultats par rapport à la revue de littérature ou d'expliquer les résultats par l'apport d'une analyse de littérature complémentaire. Une hypothèse de recherche non validée doit faire l'objet d'une investigation approfondie. Il s'agit en effet d'identifier toutes les causes plausibles : limites méthodologiques, nature de l'étude de terrain réalisée....(Varadarajan, 1996).

La discussion est le débat scientifique, elle procède à l'évaluation du processus entier de la recherche et démontrer la pertinence ou la validité des résultats par rapport au problème de recherche et aux questions, aux hypothèses, au cadre de référence, de mettre les résultats en relation avec d'autres travaux et d'apprécier la question des limites de la généralisation des résultats. Le chercheur discute les résultats de son étude à la lumière des travaux antérieurs, du cadre de référence et des méthodes utilisées dans le travail. Il tente, en fait de proposer de nouvelles interprétations d'un sujet connu ou une interprétation originale d'un nouveau sujet.

Le chercheur s'attèle à l'authentification des résultats obtenus en assurant qu'ils sont conformes aux questions posées ou aux hypothèses formulées. Ensuite il procède à la discussion de la nature des relations entre les différentes variables. Il peut expliquer ce que vos résultats signifient réellement. S'il ne trouve pas ce qu'il attendait, il donne des explications alternatives.

Le grand piège à éviter de la discussion : faire apparaître des résultats non présentés dans la partie résultats... L'objectif de cette partie est d'établir si les résultats ne sont pas faussés (discussion de la méthode), de les expliquer et enfin d'en établir leurs implications (discussion des résultats et perspectives de l'étude).

La discussion peut éventuellement débiter par un bref rappel des principaux résultats, elle doit ensuite évaluer dans quelle mesure ces résultats trouvés sont « justes », « valables » pour s'autoriser à en discuter la signification. La « justesse » des résultats recouvre deux aspects : la **précision** de ces résultats et leur **validité**. Une fois cette confiance acquise et les réserves émises, vient le temps de discuter les résultats en eux-mêmes.

Une proposition de solutions (ou recommandations) peut être faite sous forme d'une contribution majeure. Comme disait Apostel (1993), la réalité des pratiques et des choses n'étant rien d'autre qu'elle-même, à quoi servirait la recherche appliquée si elle se contenait uniquement de rendre compte des situations réelles sans recommandations pour l'amélioration ?

Vos solutions doivent être argumentées, bien justifiées.

- Fixer les objectifs à atteindre et choisir les critères de décision. Ces derniers doivent prendre la forme d'une maximisation des préférences du gestionnaire ou d'une minimisation des conséquences non désirables.
- Identifier les choix possibles qui peuvent se résumer sous la forme d'un arbre de décision. La qualité de la décision que prendra le gestionnaire dépend largement de cet inventaire des options.
- Analyser chacune des options en termes : d'avantages et d'inconvénients ; de ressources disponibles et de contraintes prévisibles

8) La conclusion

Tout comme l'introduction, **la conclusion est une partie extrêmement importante d'un travail scientifique. Du point de vue tactique, bon nombre de relecteurs commencent par lire cette partie afin de se forger un premier avis sur la valeur ajoutée du travail.** L'attention du chercheur doit porter sur sa nécessaire prise en recul par rapport à l'exercice effectué et la nature de sa contribution, elle **doit être rédigée le plus soigneusement possible**

La conclusion comprend :

- L'objet de la recherche
- Les contributions clés
- Les limites
- Les perspectives de recherche

Une première section rappelle l'objet de recherche. Elle peut résumer brièvement le contexte de la recherche, les principales questions posées et la méthodologie mise en place.

La seconde partie expose les contributions clés de la recherche. Il faut distinguer les contributions théoriques, méthodologiques et managériales. Suivant un plan identique, les limites de la recherche sont exposées. Elles permettent logiquement de déduire les perspectives de recherche. Ces perspectives ouvrent à la communauté scientifique de nouveaux horizons de recherche. À nouveau, le conseil est donné de structurer ces perspectives suivant différentes dimensions, telles que, par exemple : amélioration de la recherche actuelle (réplication dans un nouveau contexte, application à un nouveau domaine, intégration de nouvelles variables à un modèle...) ou extension de la recherche traitant d'un thème corollaire.

Les annexes

On insère dans une annexe, de l'information qui aide à comprendre la recherche : des croquis, tableaux, schémas, statistiques, figures ou questionnaires. ° Les annexes sont placées par ordre de mention dans le texte. On les place après la dernière page de texte et avant la bibliographie.

Les annexes comprennent les outils utilisés pour la collecte des données tels que le questionnaire d'enquête ou interview, des documents tirés des sources secondaires tels que le bilan, le compte de résultat, le tableau de flux de trésorerie, le tableau de financement, le tableau de réévaluation, le tableau d'amortissement, les statistiques de production, de commercialisation...

3.2. LE PROJET DE RECHERCHE

Le projet de recherche (*proposal*)

Le projet de recherche ou protocole de recherche (*Proposal*) est l'étape préliminaire de la recherche au cours de laquelle il faut justifier le sujet ou thème de recherche (pourquoi ce sujet ?), les limites de l'objet de recherche et préciser la manière de réaliser chacune des étapes du processus. Il est un outil de travail qui permet de préciser les étapes d'un travail de recherche à réaliser, c'est donc un précieux instrument d'organisation de la pensée qui aide à structurer logiquement l'objet de recherche et à effectuer une analyse plus efficace.

Le projet, un « tracé représentant les différentes parties d'un tout organisé selon une structure donnée » ou encore « l'ensemble de dispositions que l'on prend pour l'exécution ».

Dans un travail de recherche, c'est à la fois un plan, un tracé, une disposition générale et un ensemble de dispositions en vue de l'exécution de tâches projetées.

Le projet de recherche est une réplique fidèle et complète de ce qui est planifié dans la recherche. Dans un projet de recherche, le chercheur fournit une véritable étude de faisabilité de la recherche, depuis l'énoncé du sujet jusqu'au financement et la conduite pratique des différentes phases du travail à effectuer. Le projet c'est, en bref, le cheminement, le fil conducteur, étape par étape, qui doit mener de la formulation du problème à l'analyse et l'interprétation des résultats, en passant par la revue des théories et des travaux similaires, la définition des échantillons, des instruments de collecte des données, etc. Il est le document qui servira de premier contact, des premières discussions entre l'étudiant et son directeur. Une fois adopté, il devient projet de recherche.

Le projet de recherche contient :

1. Le titre (sujet),
2. Le phénomène observé
3. L'identification du problème (son contexte et la question de départ)
4. L'état de la question (ou la revue de littérature)
5. La problématique (la question de recherche)
6. Les hypothèses
7. La méthodologie
8. L'objectif poursuivi
9. La justification de la recherche (choix et intérêt du sujet)
10. La délimitation du sujet
11. Le plan provisoire
12. La bibliographie provisoire

3.3. COMMENT PRÉSENTER LES RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES ?

Les références ont au moins trois raisons d'être :

- 1) Dans l'Introduction, elles fournissent les éléments pour définir le problème étudié dans l'article.
- 2) Dans la Méthodologie, elles évitent la répétition et la description des techniques déjà publiées.
- 3) Dans la Discussion, elles apportent des éléments de comparaison entre les résultats rapportés dans l'article et les résultats déjà publiés.

Les références indiquées dans un travail scientifique ne justifient leur rôle que si elles sont accessibles, non seulement à l'auteur mais aussi aux lecteurs. Un lecteur spécialiste peut dire, à partir des références indiquées dans la méthodologie, si les résultats publiés sont plus ou moins crédibles. Les références utilisées dans l'Introduction et dans la Discussion permettent de juger immédiatement la qualité des résultats de la recherche (Stake, 1995).

Il est à noter que tout le matériel utilisé dans l'écriture scientifique doit être référencé dans le texte. Il est également essentiel qu'une bibliographie ou une liste de références soit fournie sur une page distincte à la fin du texte. Le défaut de fournir un référencement dans le texte et une bibliographie ou une liste de références est appelé plagiat, ce qui peut entraîner de lourdes pénalités.

Il existe plusieurs normes de références bibliographiques dans le monde scientifique (American Psychological Association APA ; Chicago Manual of Style CMS ; Modern Language Association MLA ; le style Vancouver ; le style ISO 690 avec le système Harvard et le système numérique).

Nous avons adopté le style Harvard : Auteur-date qui cite les noms d'auteurs suivis de l'année de publication ; pour la simple raison qu'il est actuellement le plus utilisé dans les publications (articles, papiers, communications, actes, mémoires, thèses...) en sciences économiques et de gestion dans les grandes Universités, Écoles des Hautes Études Commerciales (HEC), ESSEC (École Supérieure des Sciences Économiques et Commerciales) - Business School...

L'étudiant-chercheur qui a pris connaissance de ces recommandations devrait être capable de :

- Comprendre qu'une bibliographie doit présenter une unité de style ;
- Appliquer le style d'Harvard (AGPS) pour insérer des citations dans un document scientifique
- Rédiger une bibliographie uniforme en appliquant à chaque type de document le style AGPS (Harvard).

N'oubliez pas que tout plagiat partiel ou total donc recopier le texte d'un auteur sans citer son nom, la date de parution et le numéro de page si vous reprenez intégralement le texte est fortement sanctionné. Pour éviter le plagiat, il faut donc citer l(es) auteur(s), à chaque fois que vous insérez dans votre travail scientifique (Mémoire et TFC) une idée qui n'est pas la vôtre. La citation de tout document sous-entend que celui-ci a été lu par l'auteur. L'emploi des majuscules ou minuscules pour les mots du titre varie selon le périodique.

Comment éviter le plagiat ?

- Ayez le réflexe de mettre entre guillemets tout extrait d'un document d'autrui inséré littéralement dans votre travail
- Inscrivez les références des documents utilisés au fur et à mesure que vous avancez dans votre travail de recherche
- Évitez la précipitation et le travail de dernière minute.

La « World List » impose une majuscule initiale à chaque nom et une minuscule aux autres mots.

Exemple : Mintzberg (2010)

Comment utiliser le style Harvard ?

Les références ou sources dans le texte

Les notes en référence doivent figurer dans le texte par nom de famille des auteurs au début ou à la fin du paragraphe.

Exemple 1

Depuis les vingt dernières années, le phénomène de management des organisations a acquis une visibilité remarquable, les enjeux de la gestion des organisations touchent à la prospérité économique, au développement social et aux choix politiques des sociétés (Simon, 2014).

Selon Hellriegel et Slocum (2016), l'aptitude à se gérer englobe la capacité générale d'évaluer ses points forts et ses points faibles, de définir et de poursuivre ses objectifs professionnels et personnels, d'équilibrer vie professionnelle et vie personnelle et de s'engager dans de nouvelles formations – portant notamment sur l'acquisition ou la modification de compétences, de comportements et d'attitudes.

Lorsque l'idée de l'auteur est copiée exactement sans la modifier, il faut le mettre en italique et entre guillemet.

Exemple 2

« *L'aptitude à gérer la diversité englobe la capacité générale d'apprécier les caractéristiques uniques des individus et des groupes, de voir en elles des sources potentielles de force pour les organisations et d'évaluer positivement l'originalité de chaque personne* » (Cornet, 2015).

- S'il existe plus d'une référence pour le même auteur, les insérer par ordre de date de publication.
- Si un auteur a écrit plus d'une de vos références pendant une même année, il convient d'utiliser la formule 2000a, 2000b, etc.

Exemple : Richardson A. (1988); Richardson, A. (1989a); Richardson, A. (1989b)

Les références à plus d'un auteur suivent toujours les références aux auteurs uniques.

- Trois auteurs en suivent deux, quatre auteurs en suivent trois et ainsi de suite.
- Trier par ordre alphabétique en utilisant en premier le nom de l'auteur principal, puis le second auteur, ensuite le troisième, etc.
- Trier ainsi par nom est plus important que trier par date.

La ponctuation devrait adopter le modèle suivant:

- Pour deux auteurs, séparation par «et» , sans virgule
- Pour des auteurs multiples, séparation par une virgule, mais le dernier nom devrait être relié par «et» sans la virgule

Exemple : Richardson A. et Brown, B., (1988); Richardson A. et Smith S., (1986).

Élaboration de la bibliographie

La bibliographie reprend l'ensemble des références utilisées dans le cadre de la rédaction du mémoire. Ces références sont classées par ordre alphabétique de nom des auteurs (et non des prénoms). Elle présente tous les documents qui ont été cités dans le corps du texte.

La référence bibliographique reflète la pertinence des sources d'informations ayant été utilisées pour soutenir les idées. Ainsi, certains lecteurs se montrent particulièrement exigeants en ce qui concerne la nature de l'information et la manière avec laquelle, cette source a été écrite dans le travail. Cette dernière partie n'est pas à sous-estimer parce qu'elle permet de juger de la pertinence et de la qualité des arguments qui ont été avancés par le chercheur.

La référence bibliographique permet d'identifier sans aucune ambiguïté un document, en donnant quelques éléments de description, dans le but de le repérer dans un catalogue de bibliothèque, une base de données, etc. Les références bibliographiques apparaissent, en général, à la fin de différentes parties du document ou à la fin du document, sous forme de liste : la bibliographie.

Le but est d'indiquer au lecteur les références des ressources utilisées pour réaliser un travail ou faire un état de l'art sur un sujet, et ce sur une période prédéfinie. L'étudiant-chercheur doit être capable de reconnaître à quelle catégorie appartient le document qu'il veut citer : livres ou chapitres de livre, articles de périodiques, sites ou pages web. Des exemples sont aussi fournis pour des documents plus particuliers tels que des brevets, des textes légaux ou des documents audio-visuels. Une fois que le type de document a été identifié, l'étudiant doit afficher le modèle correspondant et l'appliquer fidèlement pour rédiger la référence bibliographique en respectant la typographie et les signes de ponctuation (voire les normes concernant la forme).

La structure de base : Effectuer une liste en ordre alphabétique par nom de l'auteur principal (c'est-à-dire le nom de famille). Bien que les conventions d'usage des italiques, citations, etc. soient différentes selon les médias utilisés, la structure de base est la suivante :

a) Ouvrages ou livres

Ils sont classés par ordre alphabétique de Nom

Nom de l'auteur, l'initiale du prénom suivie d'un point, année de publication (entre parenthèses), virgule, titre de l'ouvrage suivi d'un point, le lieu de publication suivi de la virgule et l'éditeur.

Exemple : Dumez H. (2013), *Méthodologie de la recherche qualitative, les 10 questions clés de la démarche compréhensive*. Paris, Vuibert

Lorsque l'ouvrage ou la publication est dans une autre langue que le français (l'anglais par exemple), le titre est mis en italique.

Exemple : Gauthier G. et Huppé F. (1991), *Cost-benefit analysis*. Montréal, Gaëtan Morin Éditeur.

Pour un chapitre d'un livre publié : Nom de famille, initiales suivis d'un point, (année de publication), Titre du chapitre, dans nom de famille d'auteur, Titre du livre, Lieu de publication, Edition, Numéros des pages du chapitre dans le livre.

Exemple : David Albert (2000), *Logique, épistémologie et méthodologie en sciences de gestion : trois hypothèses revisitées*, dans David A. et Laufer R. (2000), *Les nouvelles fondations des sciences de gestion*. Paris, Vuibert, p.83-109.

Pour un ouvrage traduit : Nom de famille, initiales suivis d'un point ; (année de publication), Titre du livre, Edition, traduit par Nom du traducteur, initiales, Lieu de publication, Edition.

Exemple : Bourdieu, P. (1977), *Outline of a Theory of Practice*, traduit par Nice, R., New-York, Cambridge University Press.

Articles de périodiques : Nom de famille, initiales ; (année de publication) ; "Titre article" ; Titre périodique, Numéro de volume, numéro de parution (s'il existe) , Numéros de pages de l'article.

Exemple : Baron, R.M. and Kenny, D.A. (1986), *The moderator-mediator variable distinction in social psychological research*, *Journal of Personality and Social Psychology*, Vol. 51, p. 1173-82.

b) Citation d'un ouvrage collectif

Lorsqu'un ouvrage est écrit par plus de trois auteurs, on présentera le nom et les initiales de prénom du premier auteur suivi de la mention « al. » qui signifie « et les autres ».

Exemple : Thietart Raymond-Alain, Allard-Poesi Florence, Angot Jacques, Baumard Philippe, Blanc Antoine et Cartier Manuel (1999), *Méthode de recherche en management*. Paris, Dunod.

On écrira : Thietart R.-A. et al. (1999), *Méthode de recherche en management*. Paris, Dunod.

c) Articles de revue

Nom de (s) auteur (s) avec « et » ou & si plusieurs auteurs, initiale de leur prénom suivie d'un point, (année de publication) entre parenthèses, titre de l'article, nom de la revue (en italique- on ne souligne plus), numéro du volume, numéro du périodique dans le volume, numéro des pages de l'article.

Nom, Initiales du Prénom (date), titre, nom de la revue, volume, numéro, pages.

Exemple : Erutku, C. et Vallée, L. (1996), *Analyse des perceptions et des préférences des travailleurs quant à leur manager*, *Management international*, vol.1, n°1, p. 23-33.

d) Articles de recueil

Nom de (s) auteur (s) avec « et » ou & si plusieurs auteurs, initiale de leur prénom suivie d'un point, année de publication entre parenthèses, titre de l'article ou du chapitre, « dans » ou « in », Nom de (s) auteur (s) du recueil ou du livre, date d'édition, titre du recueil ou du livre en italique, éditeur, lieu d'édition, numéro des pages de l'article ou du chapitre.

Exemple : Toulouse, J.-M. et Bourdeau, G. (1995), *Taux de croissance et stratégies des nouvelles entreprises technologiques* dans Very P. et Wissler M. (1995), *Perspectives en management stratégique*. Paris, Economica, tome III, p.365-392.

e) Actes de colloques

Nom de (s) auteur (s) avec « et » ou & si plusieurs auteurs, initiale de leur prénom suivie d'un point, (année de publication) entre parenthèses, « titre de l'article ou du chapitre » (entre guillemets), « dans » colloque de (L'organisateur du colloque), titre du colloque (en italique), lieu et date, pages (si dans actes de colloque).

Exemple : Malam et al.(2001), « Les difficultés de stabilisation des jeunes diplômés dans les petites entreprises de high-tech », dans AGRH, *La GRH dans la société de l'information*, Actes du 12e congrès, Liège, septembre, pp.915-932.

f) Articles de conférence

Il se peut que certains articles ne soient pas publiés dans un périodique mais aient fait l'objet d'une communication lors d'un congrès puis aient été publiés dans les actes du congrès. Dans ce cas, utilisez l'un des styles suivants, selon les besoins.

Exemples :

1. Lodi, E., Veseley, M. and Vigen, J. (2000), *Link managers for grey literature*, New Frontiers in Grey Literature, Proceedings of the 4th International Conference on Grey Literature, Washington, DC, October 4-5, 1999, GreyNet, Amsterdam, pp. 116-34.

2. Naude, P. and Holland, C. (1998), *Marketing in the information domain*, in Halinen-Kaila, A. and Nummela, N. (Eds), *Interaction, Relationships and Networks: Visions for the Future*, Proceedings of the 14th Annual IMP Conference, pp. 245-62.

g) Rapports gouvernementaux ou commerciaux

Dans les cas particuliers où vous rédigez une étude de cas, vous pourriez souhaiter faire référence à des documents gouvernementaux ou commerciaux. Dans ce cas de figure, l'organisme peut devenir l'auteur et la saisie est comme suit:

- Nom de l'organisation
- (année de publication)
- *Titre du rapport*
- Editeur et lieu de publication (peut être identique à l'auteur).

Exemples :

Bank of England (2003), *Quarterly Report on Small Business Statistics*. London, Bank of England

European Commission (1998), *Fostering Entrepreneurship in Europe: Priorities for the Future*. Brussels, European Commission.

h) Les documents électroniques

Plusieurs types de documents électroniques peuvent être utilisés : ouvrages, articles de périodiques, prépublications, thèses. La mention des numéros identifiants des documents électroniques, lorsqu'ils existent, est recommandée. Les normes concernant les documents électroniques sont les mêmes que pour les documents sur supports papiers mais de nouvelles informations deviennent indispensables :

- Le type de support ([en ligne], [forum de discussion]) ;
- La date de consultation du document ([Consulté le jj/mm/aaaa])
- L'adresse de disponibilité du document (Disponible à l'adresse : URL) ;
- Si l'URL ne suffit pas à pointer sur la page citée, la faire suivre du chemin d'accès

De plus, ces ressources ne sont pas toujours datées par leur créateur. Il n'y a pas toujours de mention de ville d'édition, d'éditeur, d'année de publication comme pour une publication imprimée... et, lorsqu'ils sont cités, ces éléments ne recouvrent pas toujours non plus les mêmes réalités.

Ceci fait référence à une source uniquement disponible par voie électronique et non pas aux sources auxquelles vous pourriez avoir accès par voie électronique mais qui sont accessibles également en format imprimé. Elles suivent la même convention de référencement que les sources imprimées, mais comportent des éléments uniques au Web :

- Nom de famille, initiales
- (Année de publication)
- Titre de l'article
- Disponible sur : URL complète
- (date de consultation)

En ce qui concerne les deux derniers éléments, veuillez prendre note des règles suivantes :

- A la mention de l'url, "http://" devrait être précisé uniquement si l'adresse ne comporte pas les "www"
- (Date d'accès) ceci est important en raison du manque de pérennité des sites internet.

Exemples :

1. Better Business Bureau (2001), *"Third-party assurance boosts online purchasing"*, disponible <http://bbbonline.org/about/press/2001/101701.asp> (consulté le 7 January 2017).
2. Hummingbird (2002), *Hummingbird corporate website*, disponible www.hummingbird.com (consulté 2 January 2017).

Les références des sites Web visités sont également reprises au sein de la bibliographie. Ces références doivent, au minimum, reprendre la dénomination du site et son URL ainsi que, si possible, la date de consultation du site.

Exemple : Agence Wallonne des Télécommunications (AWT), <http://www.awt.be> - (consulté 23 septembre 2016).

Si vous reprenez des rapports ou documents pris sur les sites Web, ils sont donc répertoriés comme tout autre document. Nom de (s) auteur (s) « et » ou & si plusieurs auteurs, initiale de leur prénom suivie d'un point, (année de publication) entre parenthèses, les deux points, « titre de l'article ou du chapitre »

(entre guillemets), titre du document en italique, nom du site, son adresse ainsi que l'adresse complète et exacte des pages consultées.

Exemple : Dupuis L. et Clavel L. (1996), Réduction d'effectifs. Effets sur les survivants, Commission de la fonction publique du Canada, monographie n°4, in http://www.psc-cfp.gc.ca/publications/monogra/monotoc_f (consulté 23 mars 2016)

i) Un journal électronique

- Nom de famille, initiales ; (année de publication)
- Titre de l'article, Titre du périodique
- Numéro de volume, numéro de parution
- Numéros de pages de l'article
- Disponible sur : url complète
- (Date d'accès)

Exemple: Swaminathan V. et al. (1999), Browsers or buyers in cyberspace? An investigation of electronic factors influencing electronic exchange, *Journal of Computer-Mediated Communication*, Vol. 5 No. 2, available at: www.ascusc.org/jcmc/vol5/issue2 (consulté 12 février 2017).

Exemple de la présentation d'une bibliographie à la fin de la rédaction (avec les auteurs classés par ordre alphabétique de nom)

1. Campenhoudt V.L. et Quivy R. (2004), *Manuel de recherche en sciences sociales*. Paris, Dunod
2. Dumez H. (2013), *Méthodologie de la recherche qualitative, les 10 questions clés de la démarche compréhensive*. Paris, Vuibert
3. Fortin M-F (2006), *Fondements et étapes de recherche*. Paris, Michel Poulin
4. Gavard-Perret M-L et al. (2012), *Méthodologie de la recherche, réussir son mémoire ou sa thèse en sciences de gestion*. Paris : Pearson
5. Giordano Y., (2003), *Conduire un projet de recherche : une perspective qualitative*. Paris, EMS
6. M'Bayo M. (2004) : *L'Art de confectionner un travail scientifique, guide pratique pour les étudiants des Sciences sociales, Sciences Économiques et de Gestion*. Lubumbashi, PUL
7. Miles B. et Huberman A.M. (2003), *Analyse des données qualitatives : recueil de nouvelles méthodes*. Bruxelles, De Boeck Université
8. Mintzberg H. (2010), *Le management, voyage au centre des organisations*. Paris, Eyrolles-Éditions d'organisation
9. Moschetto B.-L. (2011) : *Le mémoire de master en sciences de gestion*. Paris, Economica
10. Popper K. (1985), *Conjectures et réfutations. La croissance du savoir scientifique*. Paris, Payot
11. Thiétart, R.A. et al. (2016), *Méthodes de recherche en Management*. Paris, Dunod
12. Yao J. (2005), *Méthode d'études et de recherche en sciences économiques et sociales*. Paris, L'Harmattan

j) Les notes en bas de page

Les notes de bas de page ou les notes de contenu constituent une sorte de commentaire ou d'ajout au texte principal et, dans de nombreux cas, elles gagnent à être intégrées au corps du mémoire, ou à être purement et simplement supprimées. Prenez garde à ce que ces notes ne « mangent » pas inconsidérément votre travail. Les notes se placent de préférence en bas de page, dans tous les cas, elles sont appelées par un chiffre arabe placé en immédiatement après le mot ou à la fin de la phrase, ou paragraphe auxquels elle se rapporte. On peut choisir entre une numérotation continue sur l'ensemble du travail ou par chapitre ou par page.

Écrites en plus petits caractères (police 10), les notes de bas de page présentent une courte explication périphérique à la réflexion poursuivie dans le corps du texte (voir l'exemple dans ce livre à la page 19).

3.4. LA FORME D'UN TRAVAIL SCIENTIFIQUE

Le travail scientifique comprend deux parties essentielles : la forme et le fond. Le chercheur a intérêt à soigner aussi bien cette forme et ce fond. Sur le plan de la forme, il est indispensable de respecter les normes suivantes :

- Alignement du texte : justifier ; Niveau hiérarchique : corps du texte
- Police : Times New Roman, Taille de police : 12 pour le texte et 14 pour le titre (en gras)
- Interligne : 1,5 ; Marge : haut 2,5 ; bas 2,5 ; gauche 3,2 ; droite 1,5
- Les tableaux et graphiques sont numérotés et présentés avec libellé aux coordonnées des axes et indication des échelles, indiquer les sources précises d'un document.
- Notes de bas de page : elles concernent les explications complémentaires sur la question étudiée et qui sont peu importantes dans le texte ; ne pas mettre des mentions telles que idem, ibidem, op.cit, le nom des auteurs ou titres des ouvrages ou d'une revue soulignée.
- L'écriture doit se faire à la marge (éviter des mises en retraits)
- La numérotation des chapitres, sections ou sous-section devrait prendre la forme de la classification décimale Dewey 1. ; 1.1. ; 1.2....et 1.1.1. , 1.1.2...éviter d'écrire section 1 ou point 1...sous point 1

Pour faire une rédaction efficace, il faut bien élaborer :

- Le projet de recherche,
- Le plan d'un travail scientifique (à titre indicatif)
- Éviter quelques écueils sur le plan de forme et de fond

La structure d'un travail scientifique

Le travail scientifique est rédigé en langue française et comprend :

Une page de couverture	Obligatoire
Une page de garde	Obligatoire
Une page d'épigraphe	Facultative
Une page de dédicace	Facultative
Les remerciements	Obligatoire
La table des matières ¹	Obligatoire
La liste des tableaux	Obligatoire
La liste des figures	Obligatoire
La liste des abréviations	Obligatoire
Un résumé exécutif (<i>executive summary</i>) et les mots clés (concepts opératoires)	Obligatoire
Une introduction	Obligatoire
Le corps du texte (différents chapitres)	Obligatoire
Une conclusion	Obligatoire
La bibliographie	Obligatoire
Les annexes	Obligatoire

a) La couverture est l'élément principal de l'extériorité d'un travail scientifique. Il est l'emballage simple et devrait rester lisible et agréable à la lecture.

¹ Elle doit être paginée et doit se placer au début du mémoire et non à la fin

b) La page de garde : est celle qui suit immédiatement la couverture, elle comprend presque les mêmes renseignements que la couverture.

c) L'épigraphe : il s'agit d'une citation placée en tête d'un ouvrage, d'un chapitre...de façon à en indiquer l'esprit ou l'objet. Il est mis entre guillemets et écrit en italique avec le nom de l'auteur et l'année à la fin.

Exemple : « *Sois bon avec les gens que tu rencontres quand tu es en pleines ascension parce que tu les retrouveras sur ton chemin quand les vents te seront contraires* » (Wilson Minzer, 1932)

d) La dédicace : il s'agit d'une ancienne formule d'hommage qu'un auteur fait de son œuvre à un être cher, une personne envers qui l'auteur se reconnaît une reconnaissance, éprouve des sentiments d'affection ou d'admiration.

Exemple (M'Bayo, 2004) :

*À mon grand-père Mulopwe,
À ma grand-mère Sompwe,
dont l'amour m'a appris à grandir !*

Éviter la dédicace qui vous prend une ou deux pages.

e) Les remerciements : ils font partie de la courtoisie de l'auteur envers les personnes qui l'ont aidé, d'une façon ou d'une autre, à la réalisation et à l'élaboration du travail scientifique. Il est commode de les faire explicitement, nommément pour celles dont l'aide a été la plus marquantes (son directeur par exemple) ; les autres sont remerciées collectivement par groupes homogènes.

f) La table des matières : la tendance actuelle qui est la forme anglophone présente la table des matières au début du travail scientifique pour faciliter la lecture et la consultation. Elle reprend les différents points, sous points, chapitres, sections accompagnés de leur pagination. Les autres tables (table de graphiques et illustrations, liste d'abréviation...) suivent cette dernière.

d) La note de synthèse (executive summary ou abstract) : c'est le résumé exécutant, concis et précis du contenu d'une recherche. Il comprend les principaux arguments et la quintessence du travail (Quel est le message que le chercheur veut transmettre à la communauté scientifique). Ce résumé peut s'inspirer de la conclusion du travail.

Il est suivi par les **dix mots clés** (concepts exploités dans le travail).

(Pages suivantes : couverture et page de garde de TFC ou mémoire)

**INSTITUT SUPÉRIEUR DE COMMERCE
DEPARTEMENT DES SCIENCES COMMERCIALES
ET FINANCIERES
LUBUMBASHI**



SUJET DE TRAVAIL DE FIN DE CYCLE/ MEMOIRE

Titre
Sous-titre

Nom, post-nom et prénom de l'étudiant

Travail présenté et défendu en vue de l'obtention de grade
de gradué/Licencié en sciences commerciales et financière

Juillet 2019

**INSTITUT SUPÉRIEUR DE COMMERCE
DEPARTEMENT DES SCIENCES COMMERCIALES
ET FINANCIERES
LUBUMBASHI**



SUJET DE TRAVAIL DE FIN DE CYCLE/MEMOIRE

Titre

Sous-titre

Nom, post-nom et prénom de l'étudiant

Travail présenté et défendu en vue de l'obtention de grade
de gradué/Licencié en sciences commerciales et financière

Directeur : Noms et son grade académique

Co-directeur : Noms et son grade académique

ANNÉE ACADÉMIQUE 2018 - 2019

Écueils à éviter

Écueils sur le plan de la forme

a) Un sujet trop ambitieux et vaste !

Dans le choix du sujet, il faut avoir les moyens de ses ambitions et l'humilité de se donner des objectifs réalistes et réalisables plutôt que de vouloir traiter d'un sujet très vaste pour lequel on n'arrivera qu'à peu de choses. N'hésitez pas à demander l'avis de votre directeur ou de toute autre personne compétente en la matière. De toute façon, le sujet choisi est à titre indicatif, le sujet final est fixé à la fin de la rédaction.

b) Une planification absente ou déficiente : Il est sans doute la cause la plus fréquente d'un travail scientifique insatisfaisant, une mauvaise planification du travail à réaliser ou une absence de planification.

c) Une revue de littérature inexistante : Il est essentiel de faire une revue de littérature qui ne soit pas un copier-coller de quelques extraits d'articles pris au hasard !

d) Être illisible et incompréhensible : Votre premier souci devrait être d'écrire pour être lu et compris. Il est donc recommandé de se mettre à la place du lecteur. L'exercice n'est pas facile mais il est hautement méritoire.

Éviter les fautes d'orthographe, de syntaxe, de grammaire...sinon votre travail ne sera pas lu par le directeur.
Faites lire votre travail à plusieurs personnes pour la correction dans sa forme.

f) Éviter des figures dont le sens est obscur : Quelques règles devraient être suivies pour utiliser à bon escient les figures et tableaux : préciser la source (Auteur, année : page), indiquer le nom des axes (ils constituent la base de différenciation), ne jamais mettre une figure ou un tableau sans y faire appel dans le texte, donner au lecteur les clés de lecture du tableau. Rappelez-vous que l'emploi de figures ou de tableaux n'a pas pour objet de « faire joli » mais bien d'aider à la compréhension du propos.

g) L'absence d'esprit critique : En tout temps, le chercheur doit exercer son sens critique notamment à l'égard des vérités ou des perceptions que les autres voudraient bien le voir adopter. C'est particulièrement le cas lorsque les gens ont déjà une idée de ce qu'il faut faire et qu'ils cherchent à influencer l'analyse que l'étudiant-chercheur fera du problème.

Rappelez-vous : « *Pour un scientifique toute connaissance est une réponse à une question. S'il n'y a pas de question, il ne peut y avoir de connaissance scientifique. Rien ne va de soi, rien n'est donné. Tout est construit* » (Bachelard, 1938, p.14).

h) Éviter le jugement de valeur

Éviter les expressions « *bien, mal, beau, laid, plus beau, moins bon....* » ; Comme disait Karl Marx (2001), « *Une science empirique ne saurait enseigner à qui que ce soit ce qu'il doit faire mais seulement ce qu'il peut et - le cas échéant- ce qu'il veut faire* ». Autrement dit, les sciences économiques et de gestion peuvent indiquer quelles sont les conséquences de tel comportement, de telle décision ou de telle politique, par exemple, mais elles ne peuvent pas pour la cause décider s'il est bien ou mal d'adopter tel comportement, telle décision ou telle politique.

Exemple : En science économique peut nous dire, par exemple, que dans certaines conditions, une politique de taux d'intérêt élevés a beaucoup de chances de ralentir l'inflation mais d'accroître le chômage. Mais vaut-il mieux plus de chômage ou plus d'inflation ? Cela les sciences économiques ne pourra jamais le dire : cela dépend des valeurs de chacun.

i) La gloutonnerie livresque ou statistique : c'est le fait de lire de nombreux articles ou livres sans sélection préalable et sans vraiment savoir ce qu'on cherche. Cet écueil est à éviter, il conduit le plus souvent au découragement. Il faut de loin préférer « **la loi du moindre effort** », règle essentielle du travail de recherche.

j) L'impasse aux hypothèses : c'est le fait de se précipiter sur la collecte de données avant d'avoir formulé des hypothèses. C'est aussi à éviter dans le cadre d'une recherche, où il faut au contraire, toujours assurer soigneusement chaque étape de la recherche avant de passer à une étape suivante.

k) L'emphase obscurcissant : il faut éviter de s'exprimer de manière pompeuse et inintelligible quant à son projet de recherche car on se perd soi-même et on perd le sens de sa recherche.

Éviter d'utiliser la première personne du singulier (« je ») qui peut paraître prétentieux et égocentrique. N'utiliser pas non plus le « on » qui donne souvent une impression d'imprécision. Par contre, il est préférable chercher le véritable sujet du verbe et d'y recourir (ex : au lieu de « nous avons fixé l'échantillon de notre étude à 50 étudiants », vous pouvez dire : « l'échantillon de notre étude a été fixé à 50 étudiants..... ». Cela permet de gagner en précision.

Votre directeur

En ce qui concerne le directeur, il est choisi en raison de ses compétences par rapport au sujet qu'on veut étudier; il devra être le spécialiste le plus indiqué en la matière pour aider à conduire à bon port la recherche à entreprendre. On peut, secondairement tenir compte de sa disponibilité, son caractère.... Il faut toutefois retenir que le directeur de recherche n'est pas un auteur du travail, il n'est pas disponible en permanence, ni par sa présence, ni par son intérêt, il n'a pas pour rôle de tout vérifier.

Le directeur de recherche a pour tâches essentielles : – d'aider l'étudiant à définir son sujet ; – de le conseiller pour la bibliographie et le plan ; – de l'aider à définir son programme de travail ; – de lui donner son avis sur les premières ébauches. Le directeur de recherche occupe ainsi une place ambivalente de conseil et de juge. Il attend de l'étudiant-chercheur qu'il puisse faire preuve seul, d'initiatives, d'imagination, de courage, de perspectives, de persévérance, de l'obstination....le travail scientifique n'est pas du directeur mais de l'étudiant, ce dernier ne devrait pas s'attendre à ce que son directeur puisse l'écrire pour lui et à sa place. L'étudiant-chercheur devrait faire montre d'humilité lors de sollicitation d'audience ou l'envoi du travail par internet à son directeur.

Relire et faire lire votre dissertation

Faites lire votre travail par votre directeur/co-directeur. Cherchez les critiques constructives, les suggestions faites pour améliorer la qualité de la langue et la lisibilité du texte. La relecture est une démarche qui ne devrait pas être négligée. Au cours de sa réflexion, l'auteur pense à plusieurs idées. Sur le coup, il peut écrire toutes ces idées, mais d'une manière encore imparfaite. Les idées peuvent parfois être mal agencées, ce qui nuit à la lecture et à la cohérence même du travail. La relecture permet de s'affranchir de ces inconvénients, de rectifier les fautes de frappe, les fautes d'accords, les petites erreurs qui peuvent s'incruster à l'intérieur du devoir : double espace, espace après la ponctuation, etc. Après cette première lecture, il est toujours intéressant de faire appel à un lecteur externe qui va juger de manière objective le travail accompli. Cette démarche va permettre d'analyser le contenu et la présentation du mémoire d'une manière plus objective, plus critique et plus constructive.

La défense

La défense, c'est l'épreuve finale. Il s'agit de présenter le travail devant un jury composé de trois membres ou plus et se soumettre leurs critiques, suggestions et questions. L'étudiant prépare un résumé de son travail pour un exposé oral d'environ 15 minutes. Dans ce résumé, il expose la problématique, la méthodologie, le déroulement du travail, le traitement des données, les résultats et la discussion. Il expose également ses recommandations ainsi que les difficultés rencontrées ; les limites et les perspectives de recherche future.

Remarque :

L'institut supérieur (l'ISC) n'entend donner ni approbation ni improbation aux opinions émises dans le cadre d'un travail scientifique. Ces opinions doivent être considérées comme propres à leur auteur.

CHAPITRE 4. COMMENT FAIRE LA REDACTION EFFICACE D'UN RAPPORT DE STAGE ?

4.1. Définition

Le rapport de stage est un document élaboré qui rapporte les activités et les différentes tâches de l'étudiant au sein d'une organisation ou d'une entreprise. Il met en exergue le secteur d'activité choisie, par le biais de la présentation de la structure d'accueil ainsi que de la contribution de l'étudiant dans un cadre professionnel.

Il s'agit donc d'un document basé sur l'analyse pertinente d'une situation donnée, en mettant l'accent sur le rôle de l'étudiant et les différentes missions qui lui sont confiées, les difficultés rencontrées et les solutions apportées.

Le rapport de stage permet donc à l'étudiant de démontrer qu'il a acquis les capacités techniques, intellectuelles et professionnelles enseignées au cours de sa formation. Il est de toute façon indispensable que l'étudiant ait parfaitement compris les attentes académiques pour éviter de se disperser et/ou de perdre du temps et de l'énergie.

Au-delà du fait de pouvoir exploiter ses acquis sur un lieu de travail, le rapport sert plus spécifiquement à montrer que vous êtes capable de :

- Analyser, synthétiser un ensemble d'information
- Avoir un regard critique sur les activités de l'entreprise
- Définir un problème et une stratégie pour le résoudre

Il est bon de rappeler que la rédaction du rapport ne saurait attendre la dernière minute, et qu'il est nécessaire de commencer ce travail aujourd'hui. Par ailleurs, il est toujours plus efficace de travailler « à chaud » sur le rapport dans la continuité du travail, plutôt que deux mois après la fin du stage.

L'objectif de stage est d'évaluer les capacités de l'étudiant à synthétiser sa pensée et à l'exprimer par écrit sous forme d'un rapport scientifique. Le stage lui permet donc :

- **Acquérir** une connaissance approfondie d'un secteur d'activité
- **Avoir une vision globale** de l'entreprise, sa structure et ses activités
- **Approfondir** les connaissances d'un métier, découvrir de nouveaux métiers
- **Assimiler** des connaissances pratiques, assimiler des processus
- **Maîtriser** et comprendre les enjeux des missions qu'on vous a confiées
- **Faire face et résoudre** des situations de blocages, de difficulté
- **Développer** des compétences (rigueur, esprit d'équipe, créativité, gestion de projet)

Le rapport de stage est un document écrit, à soumettre à son maître de stage ou à son tuteur de stage.

Son objectif consiste à démontrer que le stage est un parcours professionnel permettant à l'étudiant de :

- Mieux connaître le fonctionnement d'une entreprise, celui de la structure d'accueil en l'occurrence
- Avoir des connaissances pratiques, essentielles dans le monde professionnel
- Comprendre l'importance des missions qui lui sont confiées

Plus qu'un simple compte-rendu, le rapport de stage permet à l'étudiant de mettre en exergue son orientation professionnelle. Il permet à l'étudiant de faire un point sur le projet de carrière et répond aux questions suivantes :

1. Pourquoi avez-vous choisi ce stage ?
2. Avez-vous apprécié ce stage, et pour quelles raisons ?
3. Avez-vous été apprécié comme stagiaire et pour quelles raisons ?
4. Quelles conséquences ce stage a sur votre projet de carrière ?
5. Allez-vous orienter votre recherche d'emploi différemment suite à ce stage ?

A l'étudiant de trouver la forme la plus adéquate pour valoriser son rapport de stage et convaincre de la pertinence de sa présentation, de son analyse et de ses propositions.

Il est superflu de rappeler l'importance d'avoir une bonne technique d'écriture et d'orthographe. Un bon rapport n'est pas seulement un texte exempt de fautes, mais surtout un texte où la pensée est claire et articulée, où l'enchaînement des phrases, paragraphes et sections suit un cours logique et où il n'y a pas de mots ou de phrases inutiles.

La présentation formelle ne fait pas non plus l'essentiel du rapport, et ne prend pas le pas sur le contenu. Cependant, elle est importante, car c'est elle qui assure la clarté et la lisibilité de votre travail. Elle obéit également à un certain nombre de règles et de conventions qu'il est nécessaire que vous maîtrisiez : ces conventions s'appliquent à toutes les formes de rapport que vous aurez à produire par la suite, dans vos études ou votre vie professionnelle. Il est donc intéressant pour vous d'assimiler dès maintenant l'essentiel des règles de présentation. Le nombre de pages varie selon la durée et l'importance de votre stage.

Utilisez des illustrations, des graphiques pour faciliter la lecture du document mais n'alourdissez pas le rapport de stage par trop de chiffres ou de documents non pertinents.

Mais également, soyez critique ! Ne faites pas un documentaire sur une entreprise mais une analyse poussée de l'entreprise et de vos missions. Critiquez avec intelligence les processus de travail imposés par votre chef comme l'organigramme de l'entreprise. Remettez en question et proposez de nouvelles solutions ! Mettez-vous en valeur et mettez en valeur les missions que vous avez remplies.

Quelques conseils pour le style de la rédaction :

- Utilisez la voix passive dès que vous pouvez pour rendre le texte plus fluide.
- Faites attention à l'enchaînement des idées.
- Soyez concis, plus une idée est exprimée de façon concise, plus elle est claire.
- Les phrases ne doivent pas être trop longues.
- Assurez-vous que les idées exprimées soient claires et que celles-ci sont utiles à la compréhension du paragraphe.
- N'oubliez pas de paginer votre travail.
- Utilisez les titres et sous-titres. Ils permettent de structurer le travail.
- Légendez les illustrations ou les graphiques que vous insèrerez dans votre travail.

- Soyez précis, n'utilisez de termes tels que *des choses, machins, etc.*
- Faites relire votre rapport par quelqu'un d'autre pour repérer les éventuelles fautes d'orthographe et de grammaire.
- Prenez des notes durant votre stage et commencez à rédiger votre rapport pendant le stage, une fois que vous aurez quitté les murs de l'entreprise il vous sera peut-être difficile d'accéder à certaines informations.
- Avant la fin du stage un rendez-vous avec l'encadreur (responsable direct dans l'entreprise) s'impose. C'est un moment enrichissant où il vous exposera vos points forts et vos points à améliorer. Vous pourrez également en profiter pour lui soumettre votre rapport de stage ou évoquer une prochaine collaboration.

4.2. Le contenu d'un rapport de stage

Le rapport de stage se compose traditionnellement de deux grandes parties consacrées à l'entreprise d'accueil (métier, activités, historique, environnement, chiffres clés, concurrents, perspectives d'évolution...) et à la mission du stagiaire, en dehors de remerciements.

Les remerciements

Les remerciements se placent au début du document et avant l'introduction. Les remerciements sont adressés dans un premier temps à votre responsable en entreprise et responsable pédagogique pour leur encadrement, leurs apports de connaissances ou méthodologiques, leurs conseils pour la rédaction du rapport... Dans un second temps, il est possible de remercier l'ensemble du personnel de l'entreprise (pour son accueil et sa collaboration par exemple).

L'introduction

L'introduction annonce l'intérêt du stage ainsi que les motivations de l'étudiant à choisir ce stage. Elle déroule succinctement le cheminement du rapport. Elle tiendra sur 1 ou 3 pages dans le cas d'un rapport de 30 pages. Elle doit présenter les raisons ayant conduit l'étudiant à choisir le poste, l'entreprise ou le secteur d'activité puis énoncer le contexte général et économique de l'entreprise. On trouvera ensuite la présentation et le contexte de la mission confiée au stagiaire et qui constituera le corps du rapport.

Précisez ici pourquoi vous avez choisi ce stage, pour quelles raisons vous avez choisi ce poste et pourquoi dans cette entreprise ou secteur d'activité.

Le développement ou le contenu

Le contenu fait la présentation de la structure d'accueil, la description de la mission principale de l'étudiant, les difficultés rencontrées et les solutions proposées par l'étudiant pour les résoudre, ainsi que ses réflexions personnelles.

Dans un premier temps, il s'agit de qualifier l'entreprise et son environnement pour permettre d'appréhender le contexte de votre stage et ainsi préparer l'annonce de votre sujet ou problématique. A cette fin, il est conseillé d'aborder tous les éléments internes et externes à l'entreprise qui ont ou qui peuvent avoir une interaction sur celle-ci :

1) Identification de l'entreprise

- Nom de l'entreprise ou organisation
- Adresse
- Statut juridique
- Raison sociale
- Activité principale et secondaire
- Vision
- Mission
- Valeurs
- Objectifs
- Effectifs (nombre d'employés)

2) Eléments structurels

- Gouvernance
- Division horizontale et verticale du travail
- Organigramme
- Mécanismes de coordination
- Mécanismes de contrôle
- Circuits de communication

3) Analyse de l'organisation

- Le contexte interne : Ressources, compétences, stratégies,
- Le contexte externe : Politique, Economique, Socioculturel, Ecologique, Technologique et Légal
- Analyse SWOT (Forces, Faiblesses, Opportunités et Menaces)

Dans un second temps, il vous faudra présenter la mission en elle-même, c'est-à-dire le poste occupé, sa position dans l'organigramme de la société ainsi que tous les faits importants, les objectifs et enjeux de la mission, les méthodes et les moyens employés, les personnes avec lesquelles vous avez collaboré, les responsabilités exercées, **les activités de stage**, les résultats obtenus, les difficultés rencontrées et les solutions apportées. Il faut tout au long de cette partie, la plus importante de votre rapport, essayer de conserver de la « hauteur » sans faire un récit du quotidien.

La conclusion

La conclusion présente dans un premier temps les principales conclusions du rapport. On peut également reprendre brièvement dans cette partie les raisons pour lesquelles le lieu de stage a été choisi.

Ensuite, un bilan de votre stage en mettant en avant l'utilité de votre stage dans votre projet de carrière et en soulignant ce qu'il vous a apporté en termes de connaissances (de l'entreprise, de son secteur d'activité, de ses marchés...) et de compétences techniques et professionnelles (ouverture d'esprit, rigueur, esprit d'analyse et de synthèse, gestion d'équipe...).

Enfin, elle permet aussi de vous interroger sur la suite, sur l'avenir de l'entreprise, sur le service, et de mettre en perspective votre stage dans votre formation et dans votre projet professionnel.

La table des matières

Bien qu'arrivant en fin de rédaction, la table des matières est un élément important du rapport car elle va permettre aux lecteurs de se repérer et de naviguer facilement dans votre travail. Elle doit être paginée et contenir tous les titres et sous-titres permettant aux lecteurs de suivre le déroulement de votre travail et ainsi juger de son intérêt. Les outils bureautiques permettent aujourd'hui de la générer et de la mettre à jour automatiquement en sélectionnant chaque titre et en lui affectant le niveau de titre souhaité.

Les annexes

Les annexes viennent compléter et étayer votre argumentation. Il s'agit donc de documents utiles mais non indispensables : schémas, articles de presse, passages d'ouvrages, graphiques, documents commerciaux, statistiques, études de marché, photographies... Chaque annexe doit être annoncée dans le corps du rapport par un renvoi afin de ne pas rendre le rapport de stage trop volumineux.

Quelques conseils aux stagiaires :

Faire le point sur ses attentes et ses objectifs : Transformer ce contact avec le monde du travail en une expérience réussie et un tremplin vers un emploi nécessite d'être préalablement au clair sur vos priorités personnelles et professionnelles. Votre stage doit être cohérent par rapport à votre projet professionnel, à vos attentes et à vos motivations.

Anticiper la rédaction du rapport : Prendre des notes et classer les informations recueillies au fur et à mesure du stage évite au stagiaire de se retrouver dépourvu le moment de la rédaction venu !

Faire le bilan : Avant la fin du stage un rendez-vous avec votre tuteur professionnel s'impose. C'est un moment enrichissant où il vous exposera vos points forts et vos points à améliorer. Vous pourrez également en profiter pour lui soumettre votre rapport de stage ou évoquer une prochaine collaboration...

Garder le contact : Que vous ayez apprécié ou non votre stage, quittez votre entreprise d'accueil en bons termes. Chaque stage est l'occasion d'étoffer votre carnet d'adresses professionnel avec les noms, fonctions, numéros et adresses électroniques de vos ex-collègues. N'hésitez pas à leur écrire régulièrement pour donner de vos nouvelles (vœux, obtention de diplôme...).

Valoriser votre stage : Ne résumez pas simplement votre stage à quelques lignes de plus sur votre CV. Mettez en avant les compétences et connaissances (d'un secteur d'activité, d'une fonction...) acquises et susceptibles d'intéresser votre futur recruteur.

(Pages suivantes : couverture et page de garde de rapport de stage)

**INSTITUT SUPÉRIEUR DE COMMERCE
DEPARTEMENT DES SCIENCES COMMERCIALES
ET FINANCIERES
LUBUMBASHI**



**RAPPORT DE STAGE
EFFECTUE A (Nom de l'entreprise ou organisation)
DU.....AU.....(période de stage)**

Nom, post-nom et prénom de l'étudiant

Juillet 2019

**INSTITUT SUPÉRIEUR DE COMMERCE
DEPARTEMENT DES SCIENCES COMMERCIALES
ET FINANCIERES
LUBUMBASHI**



**RAPPORT DE STAGE
EFFECTUE A (Nom de l'entreprise ou organisation)
DU.....AU.....(période de stage)**

Nom, post-nom et prénom de l'étudiant

ANNÉE ACADÉMIQUE 2018 - 2019